

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
 Un an fr. 10.—
 Six mois » 5.—
 Trois mois » 2.50
 Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 10 cent. la ligne
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
 Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Du 1 ^{er} Octobre 1907										Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS										Arrivées de										Du 1 ^{er} Octobre 1907									
6 36	7 36	8 33	9 14	10 35	12 06	1 40	2 24	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Locle	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
7 10	7 35	8 33	9 50	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Morteau	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Besançon	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Les Ponts	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Nanchâtel	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Berne Grand	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Genève	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Bienne	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Bâle	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					
6 30	7 35	8 33	9 07	10 35	12 24	1 40	2 50	3 59	4 38	5 34	7 11	7 52	9 37	10 26	11 20	Saignelégier	5 55	6 26	7 25	9 01	10 05	10 28	11 46	12 48	1 28	2 47	3 59	5 01	5 34	6 17	6 50	8 27	10 20	11 09					

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

— SAMEDI 26 OCTOBRE 1907 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
 Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/4 h.
 Musique La Lyre. — Répétition à 8 1/4 h.
 La Persévérante. — Répétition à 8 heures et demi au local (Café Balois).

PETITES MÈRES PETITES MÉNAGÈRES

Les apprenties mamans

On pensait autrefois que la maternité apportait avec elle l'aptitude à élever les jeunes enfants, et l'on aurait souri si l'on avait entendu parler « d'écoles de mères ». On comptait sur l'instinct pour résoudre toutes les difficultés du problème charmant de l'éducation des jeunes bébés.

Hélas ! combien les hésitations, les fautes même de la jeune mère ignorante ont causé de malheurs irréparables ! Combien d'enfants, les nouveaux-nés surtout, auraient pu échapper à la mort si leur mère avait mieux connu les principes de l'hygiène infantile. La statistique dit, pour Paris seulement, 2,500 par an ! C'est effroyable.

Une institutrice à l'esprit hardi et généreux, Mme Jeanne Girard, inspectrice des écoles maternelles de Paris, prit l'initiative d'un mouvement qui aboutit, grâce à l'aide dévouée du professeur Pinard, de l'Académie de médecine, à la création, dans les écoles normales, d'un enseignement de la puériculture, autrement dit de la « culture » des enfants.

D'ici peu, les institutrices à qui cet enseignement a été prodigué seront à même de le répandre parmi les élèves qui leur seront confiés.

Quelques esprits moroses se sont inquiétés. De quoi allait-on se mêler ? Que dirait cette institutrice à des fillettes encore en jupe courte sur les soins à donner aux nourrissons ? Quelles idées allait-on éveiller dans l'esprit d'enfants souvent trop précoces ? On se rassura bientôt et pour cause.

Educatrices en herbe

Quelle est donc la vie d'une fillette qui a des petits frères ou sœurs, surtout dans un ménage d'ouvriers ? Aussitôt que la pauvre à la force de porter le petit frère dans ses bras, la mère préfère lui faire manquer la classe que de manquer elle-même l'atelier.

A la chétive enfant incombe la responsabilité du petit. Elle le fait manger, l'habille, l'amuse ; et on ne la trouve pas trop jeune pour lui confier une pareille mission. Alors, à cette fillette déjà mère moralement, ne donnez-vous aucun conseil pour l'aider dans sa tâche délicate ? Combien d'accidents n'a-t-on pas à déplorer chaque jour, causés par l'ignorance de ces gamines, gardiennes d'enfants en bas âge : épingle mal attachée qui blesse, biberon mal lavé, fruits donnés comme friandises et qui provoquent la terrible diarrhée infantile, courants d'air qui déterminent les fluxions de poitrine, éponge sale qui engendre les maladies des yeux si fréquentes, menus objets laissés à la portée de la menotte du petit être et qui, mis dans la bouche, avalés de travers, empoisonnent ou asphyxient ? Et tant d'autres choses encore !...

Et un peu plus tard pour l'éducation de l'enfant, pour le développement de son cœur et de son intelligence ? Comment la petite sœur s'y prendrait-elle si on ne le lui enseignait, si on ne lui mettait surtout entre les mains une méthode pratique ?

Il faut voir pour comprendre

Pénétrons, le jeudi, dans le local réservé aux cours des « petites mères » — une vaste salle bien claire et bien aérée.

Les enfants sont groupés, par cinq ou six, autour de petites tables, sous le regard attentif d'une apprentie maman.

Devant eux sont des bâtonnets, des morceaux de terre glaise, des bouts de papier. Tous ces objets vont servir à les amuser, en même temps qu'ils seront l'occasion d'une leçon de choses.

La petite maîtresse passe au tableau noir, elle dessine une poule. Elle revient à la table, modèle dans la terre glaise l'objet qu'elle vient de dessiner, montre comment on fait la tête, le bec, la queue, les pattes. Quelle joie, quels battements de mains lorsque, sous ses doigts agiles, apparaît le volatile ! Et avec quelle fièvre les petits s'efforcent d'imiter ce qu'ils viennent de voir !

Et la maîtresse continue. Elle n'a pas oublié de dire que les poules pondent des œufs. Aussitôt, elle dessine un œuf, qu'on s'essaye de reproduire. Puis, avec les petits bâtonnets, on va bâtir une basse-cour, etc., toujours dans le même ordre d'idées.

Après quelques exercices de ce genre, la jeune maîtresse sait comment elle doit s'y prendre pour amuser les enfants et développer leur intelligence.

Ce n'est pas seulement à cela que se borne l'enseignement donné aux « petites mères ». Il comprend encore des avis précieux pour soigner leurs cadets, pour les nettoyer et les habiller ; quelques conseils sur les blessures les plus courantes : coups, coupures, saignements de nez, foulures ; les symptômes de certaines maladies : rougeole, scarlatine, oreillons, coqueluche, varicelle, gâle, pelade, etc.

Puis on leur fait des cours d'économie domestique ; on les initie pratiquement à l'art de la cuisine, si cher à Brillat-Savarin. On leur révèle même le secret de confectionner des petits plats recherchés, mais on leur procure surtout le moyen de pourvoir à une alimentation rationnelle et peu coûteuse.

On les place devant le fourneau. Tandis que l'une épluche les légumes, met la table, sert, dispose la vaisselle et les ustensiles de cuisine après les avoir nettoyés, l'autre se livre à la confection d'un mets dont la maîtresse lui a donné la composition. Une autre fois, l'aide sera la cuisinière et la cuisinière l'aide.

Puis ce seront des exercices pratiques de coupe, de couture, de blanchissage, repassage, raccommodage, etc.

Enfin, l'on s'efforcera de faire de la fillette une femme économe, ordonnée, adroite, active, industrielle et vigilante, habile à faire plus tard de son modeste logis un intérieur gai, attrayant, confortable, où le travailleur sera heureux de rentrer et de rester !...

UNE PRISON AMÉRICAINE

L'Etat de Michigan, aux Etats-Unis, a, depuis l'époque de son grand gouverneur, M. Pingre, inauguré une réforme de son système pénitentiaire et les résultats obtenus ont dépassé toutes les espérances. Pour la première fois le gouvernement de cet Etat a permis à la presse de publier les différents rapports de l'administration des prisons de la ville de Jackson.

Il faut savoir que dans l'Etat de Michigan fonctionne depuis 1905 le système de la peine à durée indéterminée.

Pendant leur captivité, les détenus qui se conduisent bien sont encouragés par l'octroi, pendant les deux premières années, de cinq jours de liberté par mois ; les deux années suivantes on leur accorde six jours, et ainsi de suite, de sorte que le prisonnier condamné à vingt ans de détention ou plus, peut, s'il se conduit bien, arriver à jouir de quinze jours de liberté par mois.

Quant au régime pénitentiaire même, les nombreux rapports officiels signalent des innovations qui nous paraissent incroyables.

A son entrée dans la prison, il est remis au détenu un règlement. Les incartades ne sont punies que par la perte de bons points. Ceci ne laissera pas de nous surprendre, et cependant le prisonnier tient énormément à conserver tous ses bons points, car, selon leur nombre, sa libération conditionnelle sera hâtée ou ajournée. S'il n'a pas contrevenu au règlement. 150 bons points lui sont accordés au bout de mois. S'il en a perdu, par exemple, 50 pendant cette période, on ne lui permettra pas de prendre de nourritures spéciales, ni d'acheter des livres ou du ta-

bac. Pendant tout un mois, il ne recevra aucune visite ni ne pourra écrire la moindre lettre.

Les prisonniers de Jackson sont classés en trois catégories. Ceux de la deuxième et de la troisième catégorie ont moins de privilèges que ceux de la première ; mais tout prisonnier peut faire partie de la première au bout de quelques mois, s'il se conduit bien.

Les détenus de la première classe ont un habit qui se rapproche beaucoup de l'uniforme bleu foncé des officiers de l'armée américaine. Ils peuvent fonder parmi eux des sociétés de chœur, d'escrime, de jeux d'échecs ou de jeu de « Base-Ball ». Ils ont tout un orchestre, qui donne des concerts très agréables. Une photographie nous montre même un orchestre de matelots de la marine impériale allemande donnant un concert dans le jardin de la prison de Jackson au milieu des pensionnaires. La prison est pourvue d'une salle de spectacle assez spacieuse, qui ne sert pas uniquement à des divertissements, mais surtout à des conférences très instructives. On y tient le prisonnier au courant de toutes les questions d'actualité scientifiques, afin que leur éducation ait progressé lorsqu'ils sortiront de l'établissement et seront de nouveau mêlés à la vie publique. Il n'est pas rare qu'une excellente troupe théâtrale en tournée à Jackson n'aille jouer un bon opéra ou une pièce classique entre les sombres murs du pénitencier.

Passons au menu des prisonniers. C'est ce qu'il y a de plus étonnant dans le système américain réformé ; d'autant plus que les renseignements tirés des rapports officiels doivent être acceptés comme rigoureusement exacts. On remarque même dans la liste une rubrique « Huîtres ». Il est juste de dire que ces crustacés sont très bon marché en Amérique et qu'on n'en consomme après tout dans tout l'établissement que pour 1000 francs par an.

Voici une petite statistique de ce qui fut consommé entre autres mets en 1905 : viande de bœuf pour 10,176 dollars, mouton 624, porc frais 1512, porc salé 420, saucisson de Francfort 319, saindoux 1354, lard 2195, saucisson de foie 177, poulets 266, jambon 1954, huîtres 207, raisins 77, prunes 207, œufs, etc., etc., pour 1471 dollars.

Devant un menu aussi copieux, on se demande si les Américains obtiennent des résultats en rapport avec les sacrifices. La réponse est des plus affirmatives. Parmi les détenus libérés de l'Etat de Michigan, les récidivistes ne comptent que pour une proportion de 11 %.

Farine et riz talqués

Ceux qui ne connaissent du talc que l'usage qu'on fait de cette poudre métallique pour faire glisser les gants ou les chaussures, ont été stupéfiés d'apprendre qu'elle servait aussi à falsifier les farines. Nombreuses sont les personnes qui, de bonne foi, ont même cru à une mystification, à une histoire abracadabrante imaginée par quelques journalistes. Il leur a fallu cependant se rendre à l'évidence quand l'appareil majestueux de la justice française fut mis en marche, quand les minotiers fraudeurs firent connaissance avec le juge d'instruction.

Toujours est-il que l'émotion fut vive quand on apprit cette fraude. Cette émotion était du reste parfaitement justifiée d'abord par le rôle considérable que le pain joue dans l'alimentation, ensuite par l'atteinte qu'elle portait au renom justifié des produits français. La seule excuse de ces fraudeurs — si excuse il y a — c'est qu'ils ne faisaient qu'imiter ce qui se fait couramment ailleurs.

C'est ainsi qu'en Italie et en Allemagne une des falsifications les plus communes du riz consiste à le polir avec du talc, quand, devenu avarié et défectueux, il s'agit de lui redonner l'aspect lisse et brillant qui caractérise le riz de bonne qualité. Cette pratique, comme nous l'apprend M. Collin, est même à tel point d'un usage courant que presque toutes les usines de décortiquage du riz possèdent des machines spéciales pour

ce polissage. Les riz traités de cette façon renferment jusqu'à 2 % de talc, proportion qu'on ne trouve pas dans les farines talquées.

Riz et farines, voilà donc un nouveau débouché pour le talc, dont il existe des gisements en Bretagne, dans les Hautes-Alpes, près de Briançon, mais surtout dans l'Ariège, où la carrière de Luzenac en fournit près de 300 quintaux par jour. Pendant très longtemps, sa consommation était limitée à l'usage qu'en font les marchands de gants et de chaussures. Un jour, on l'utilisa dans l'industrie du papier, puis dans la confection des poudres de riz et des fameuses poudres de perles fines. Dernièrement, les confiseurs eurent l'idée de s'en servir pour lustrer leurs dragées, comme s'en servent les cyclistes et les automobilistes pour lubrifier les pneus de leurs machines.

Les minotiers n'ont fait que suivre le mouvement, au risque de ruiner les boulangers.

On met donc du talc dans la farine de blé. Sans être un poison dans le sens propre du mot, le talc possède cependant un inconvénient considérable : il resserre l'intestin et provoque une constipation opiniâtre, comme fait le bismuth. Le pain fabriqué avec une farine talquée offre donc un réel inconvénient pour la santé des gens dont l'intestin fonctionne normalement. A ce titre le boulanger a tout intérêt à savoir si la farine qu'il a achetée renferme, oui ou non, du talc. Un procédé très simple, imaginé par M. Cailletet, permet de s'en rendre compte avec la plus grande facilité :

Dans un tube à essai muni d'un robinet à sa partie inférieure, on verse 60 grammes de chloroforme et on y ajoute 1 gramme de farine suspecte. On secoue ensuite énergiquement le mélange et on laisse déposer. Le talc, qui est une substance minérale plus lourde que la farine, tombe au bout de quelques instants au fond du tube, tandis que la farine surnage à la surface du chloroforme. Une heure après, la séparation entre les deux substances est complète. On ouvre alors le robinet du tube, et le talc qui se trouve au fond s'écoule avec le chloroforme. Il ne reste plus qu'à faire opérer l'analyse de la poudre par un pharmacien pour savoir si c'est du talc ou une autre substance, comme l'alun ou le sulfate de baryte ou de la porcelaine pulvérisée, dont on se sert également pour falsifier les farines.

Correspondance Parisienne

Paris, 24 octobre.

Ce n'est pas à Paris qu'on trouve aujourd'hui des nouvelles sensationnelles. C'est à Berlin, où se plaide le fameux procès de mœurs, en style judiciaire procès en diffamation intenté par le comte Kuno de Moltke contre le journaliste Harden.

Il ne m'appartient pas de vous en parler. Mais il me sera permis de constater que la presse parisienne s'est jetée avidement sur cette affaire, qui lui paraît une revanche des tristes affaires de chez nous exploitées par l'étranger. Tel journal intitulé son compte-rendu : « Byzance à Berlin » ; tel autre : « Des noms illustres mêlés à des mœurs moins avouables ». Bref, ce sont des titres flamboyants.

Les feuilles riches ont envoyé des reporters là-bas, qui envoient des colonnes de prose ; les autres insèrent le compte-rendu, d'ailleurs détaillé, fourni par l'agence Havas. Et il faut entendre les commentaires ironiques que la malignité publique fait circuler sur les boulevardiers : Ces vertueux Allemands, en ont-ils un culot !

La Chambre des députés s'est mise cet après-midi à discuter un projet de loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques. Ce projet n'est pas du goût de nos ultramontains, qui envisagent que l'Etat n'a pas le droit d'en retenir aucun comme propriété nationale, ainsi qu'il le fait, et qui le traitent de spoliateur. Sur ce terrain, le débat s'anima ces jours prochains.

C'est demain que la même Chambre abordera la fameuse affaire des négligences de l'administration militaire.

GROSCH

GREIFF

58 Rue Léopold-Robert 58

Jupes Trotteur

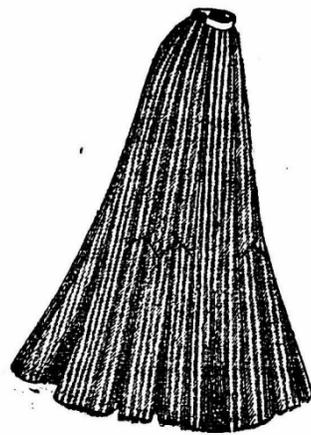
4.90, 5.90, 7.50, 9.75, 12.50, 13.75, 15 jusqu'à 27 fr.

Jupes de Robes

9.50, 12.—, 13.75, 15.—, 17.25, 19.50, 21.— jusqu'à 32.—

en drap uni et en drap anglais
Haute Nouveauté

en cheviot, satin laine, popeline, drap amazone, etc. Coupe très élégante.



BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2802
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 25 Oct. 1907.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 0/0 de commission, de papier bancaire sur:

France	Chèque Paris	100	277 1/2
	Court et petits effets longs.	100	277 1/2
	3 mois accept. françaises.	100	270
	3 mois minimum 3000 fr.	100	260
	Chèque	100	25 1/2
London	Court et petits effets longs.	100	25 1/2
	3 mois accept. anglaises.	100	25 1/2
	3 mois minimum L. 400	100	25 1/2
	Chèque Berlin, Francfort.	100	122 5/8
Allemagne	Court et petits effets longs.	100	122 5/8
	3 mois accept. allemands.	100	122 5/8
	3 mois minimum M. 3000.	100	122 5/8
	Chèque Gènes, Milan, Turin.	100	100 50
Italie	Court et petits effets longs.	100	100 50
	3 mois, 4 chiffres.	100	100 50
	3 mois, 4 chiffres.	100	99 90
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.	100	99 90
	3 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	100	99 90
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	100	99 90
Amsterdam	Chèque et court	100	208 77 1/2
Rotterdam	3 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	100	208 77 1/2
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	100	208 77 1/2
Vienne	Chèque et court	100	104 67 1/2
	Petits effets longs.	100	104 67 1/2
	3 à 3 mois, 4 chiffres.	100	104 67 1/2
New-York	Chèque.	100	6.17
SWITZERLAND	Jusqu'à 4 mois.	100	24.56 1/2
Billets de banque français		100	224 1/2
	allemands	100	233 1/2
	rousses	100	2 63
	autrichiens	100	104.55
	anglais	100	25 17
	italiens	100	100 30
Souverains anglais		100	25 13
Pièces de 20 mark.		100	24.56 1/2

Si vous désirez un Pince-nez qui tienne bien

sur le nez, achetez le Pince-nez

„SPORT“

Confectionné sur Mesure

à toutes les formes de nez, sans causer aucune souffrance. Stabilité parfaite garantie; recommandé par sa légèreté (poids d'environ cinq à huit grammes).

NOUVEAU - SYSTÈME PERFECTIONNÉ - NOUVEAU

J. BOCH fils, Opticien-Fabricant

6 Place Neuve 6

Etude de M^e Paul Jacot, notaire, à Sonviller

VENTE MOBILIERE

Lundi 11 novembre prochain, dès 1 h. de l'après-midi à Sonviller, l'hoirie de M. Jacob Mathys au dit lieu, exposera en vente publique et volontaire: 2 chars à échelles, à petit char à pont, 1 charrie, 1 machine à battre, 2 brouettes, des râtaux, fourches, faux, 1 coupe-foin, des chaînes, pioches, pelles, colliers, sonnettes, 1 banc de charpentier, des vans, cribles et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Cette vente se tiendra devant la maison Mathys à Sonviller.

Termes pour les paiements.

Par commission: Paul Jacot, notaire.

AFFICHES et PROGRAMMES. Impr. COURVOISIER

L'Arome
Le Bouillon en comprimés
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque Croix - Etoile -
viennent de nouveau d'arriver chez
18593-1

Mme Louise Dick, 18 rue des Terreaux.

VOYAGEUR

Maison denrées coloniales en gros cherche pour de suite voyageur sérieux pour visiter clientèle. Place d'avenir pour jeune homme intelligent, désireux de se faire une position. — Adresser les offres Case postale 5642. La Chaux-de-Fonds. 18580-1

LOCAUX

On demande à louer, au centre de la ville, des locaux d'une superficie de 200 à 300 m² pour ateliers. Propriétaires et entrepreneurs disposés à les aménager dans immeuble nouveau ou à transformer sous-sol et rez-de-chaussée, ou à construire en annexe, sont priés de faire offre en l'Etude AUGUSTE MONNIER, avocat, rue du Parc 25. 18787-1

Cystite chronique, ardeur d'urine

En réponse à votre demande je vous atteste avec plaisir que vous m'avez radicalement guéri par votre traitement par correspondance de mon mal: cystite chronique avec des douleurs à la vessie, la strangurie, l'urine trouble avec dépôt, purulente et pissement de sang, quoique j'ai soixant ans. Toutes les douleurs sont passées, l'urine est claire, limpide et passe aisément. Je vous en exprime de nouveaux meilleurs remerciements. Thurndorf, ct. Thurgau, le 3 Juin 1907. Reinhold Preschlin, maire. Adresse: Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach, Suisse. 2

Jolie Villa

dans une belle situation, est à vendre à des conditions très avantageuses. Vue imprenable sur Neuchâtel, le lac et les Alpes. 18397-3*

C.-E. ROBERT, arbitre de commerce, 75, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds. — Contentieux —

L'USINE DES CRÉTETS

demande, des OUVRIERS soigneux pour le posage de cadrans et la mise en boîtes après dorure. 18788-3

37 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Les étourderies de la Chanoinesse

PAR LÉON DE TINSEAU

XIII

Rien n'est plus monotone, au fond, qu'une grande existence. Le chef d'une famille modeste, jura venu, tient des séances multipliées avec sa femme et sa fille pour fixer l'emploi de la saison. Sera-ce la mer, avec les insulations recueillies le long d'une plage brûlante et sans ombre? La montagne, avec les névralgies descendues des cimes sur l'aile des vents glacés? La Norvège avec ses fjords (mais le casino y manque) ! Ou, bien, hélas ! tout simplement Vichy pour le foie de madame, Aix-les-Bains pour les rhumatismes de monsieur, Cauterets pour le larynx de mademoiselle ? Dans ces endroits, par bonheur, on a le théâtre tous les soirs, et, de loin en loin, une « tournée » fameuse. L'avenir appartient à la destinée et les désappointements aux Guide-Joanne. Mais, au moins, c'est un plaisir de délibérer. On se sent libre. Jusqu'à l'heure grave où les billets circulaires sont entrés dans la sacoche, on est maître du monde entier.

Pour l'infortuné possesseur d'une habitation historique, même ce simulacre d'indépendance et d'imprévu n'existe pas. Tout un coin de province l'attend à jour fixe. Le château le réclame: le château, c'est-à-dire

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

un gouffre de dépense, une corvée de travaux et de fatigues sans lesquelles, bientôt, « l'imposante demeure seigneuriale » passerait dans la catégorie des « glorieuses reliques du passé ».

Clerval rouvrit ses portes au jour consacré par l'habitude. Madame Alexandrine retrouva ses peintres, ses maçons, ses couvreurs, lui désignant avec un empressement joyeux les dégâts causés par le vent ou la pluie, éternels pourvoyeurs des classes dites « laborieuses ». Timoléon avait écrit sa Revue, particulièrement difficile à mettre sur pied pour la raison que, cette année, elle serait donnée devant des jeunes filles, y compris sa fille. Celle-ci, pour la première fois, ne fut pas heureuse de retrouver le cher vieux Clerval et pressentit qu'elle s'y ennuyait terriblement. Son frère, sa belle-sœur et le bébé voyageaient en Suisse. Kathleen devenait insupportable, n'ayant pas encore compris que son élève n'avait plus quatorze ans. « Il est vrai, pensait Yvonne toujours juste, qu'elle serait encore bien moins supportable si elle devinait combien mes quatorze ans sont loin ! »

Sa grande ressource, et aussi sa seule amie intime, était la chanoinesse qu'elle sentait plus « jeune » qu'aucune des compagnes laissées à Paris. Elle ne fut pas deux jours sans aller à Pontbreton; la bonne Zoé poussa un cri d'alarme à sa vue.

— Grand Dieu ! ma chère, que vous avez mauvaise mine !

Yvonne répondit avec un sourire un peu triste qui ne la quittait guère depuis quel- que temps :

— Vous exagérez sans doute, cousine, puisque vous êtes la seule à vous en apercevoir.

— Quoi ! pas même « lui » ?

— Non, il ne voit rien ! et cependant ça ne va pas fort. S'il était malade, je le verrais, moi !

La chanoinesse pour défendre Pierre, fit valoir cet argument plausible, après une courte réflexion :

— Ne serait-ce pas que vous avez meilleure mine quand il est près de vous ?

— Ah ! cousine, où trouvez-vous toutes ces choses ? demanda Yvonne déjà moins pâle.

— Je les trouve dans ma mémoire, petite. Jusqu'à la fin, Robert semblait moins malade quand je m'approchais de lui.

— Si je mourais, soupira la jeune fille, il ne pourrait s'approcher de moi !

— Chérie ! ne parlez pas de la mort. Vous avez plus d'années à vivre que je n'ai de semaines, peut-être !

— Et puis après ! Pour ce que la vie m'amuse !... Et je n'ai pas encore vu le plus difficile !

— mon enfant, si vous aimez Pierre, le courage vous sera donné.

Yvonne regarda longtemps sa vieille parente comme pour exiger d'elle toute son attention :

— Je l'aime de tout mon cœur, avoua-t-elle simplement.

Elle mit sa tête fatiguée sur l'épaule de sa tante, et, fermant les yeux, continua la douce confession :

— Je ne vous ai jamais dit catégoriquement que je l'aimais, cousine; et vous n'avez pas remarqué ce silence. Au début, j'inventais un peu pour faire la grande fille, pour me donner l'air d'avoir une aventure, comme vous. Puis la moitié de l'histoire, « sa moitié à lui », s'est trouvée vraie: j'ai découvert, grâce à vous, qu'il m'adore. Et, pendant ces dernières semaines, j'ai découvert... l'autre moitié. Vous savez que je ne mens jamais, cousine.

— Je le sais, mignonne, vous êtes une vraie Clerval. Mais il faudra continuer de l'être. Gardez votre amour au fond du cœur. J'espère que ce jeune homme se taira aussi, puisqu'il ne peut obtenir votre main.

— Oh ! soyez tranquille. Tout de même, — et le sourire d'Yvonne devint moins triste, — il m'a volé un gant.

— Ce sont des choses qui arrivent, petite. Cela aide à supporter la grande amertume,

Robert est descendu au tombeau avec un ruban de mes cheveux dans ses mains. Votre gant aura le même sort, sans doute... Mon Dieu ! pourquoi n'est-il pas prince ?

— Ah ! non ! merci ! protesta Yvonne indignée. J'ai horreur des princes. Dites plutôt: pourquoi n'êtes-vous pas la fille d'un pauvre gentilhomme comme lui ?... Ce qui est terrible, c'est qu'il va peut-être se lasser d'être malheureux, en épousant une autre... bien qu'il n'ait pas de mère pour l'y pousser.

— Vous avez peur de votre mère ? fit la chanoinesse qui avait compris l'allusion.

— Maman est excellente; mais je n'ai pas encore vu quelqu'un lui résister. Elle ne parle jamais haut; seulement elle s'arrange de façon qu'il soit impossible d'agir autrement qu'elle ne veut.

— Votre père en sait quelque chose, dit la chanoinesse en pinçant les lèvres. Chez nous, les femmes laissent le chef de famille gouverner. Courage, mon enfant ! Ne prévoyez pas les difficultés de trop loin, et, surtout ne tombez pas malade.

— Je tâcherai, soupira la pauvre Yvonne.

Le moment était venu pour la duchesse de former la liste des personnes qui viendraient à Clerval pendant la grande semaine. Cette liste, forcément, devait comprendre quelques jeunes filles, puisque Yvonne allait, pour la première fois, prendre part aux fêtes. Il y fallait aussi quelques jeunes gens, à choisir, bien entendu, dans l'espèce inoffensive. Parmi ceux-là, un des premiers noms qu'écrivit la châtelaine fut celui de Pierre d'Andouville. Mais au moment de lancer les invitations, elle reçut une lettre anonyme dont elle fut vivement frappée.

Elle se vantait à l'occasion de mépriser ce genre de missive qui ornait souvent son nombreux courrier. Cette fois son attention fut attirée, précisément parce qu'on ne lui envoyait ni sollicitation, ni injures, ni menaces. L'inconnue (car l'écriture était féminine) ouvrait des aperçus qui, jusqu'alors, avaient échappé à madame Alexandrine.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Vengeance de domestique.

Une jeune bonne au service de M. V., professeur au lycée de Poitiers, ne satisfaisait pas complètement ses maîtres; ceux-ci mécontents de son travail lui faisaient de continuelles observations.

La bonne imagina de se venger; ces jours derniers, à dîner, elle servit à son maître une cervelle frite; M. V... ne fut pas peu surpris en croyant s'apercevoir qu'on avait saupoudré de très gros sel les mets qu'on venait de lui présenter et dont il avait déjà goûté quelques bouchées; il constata que le sel en question n'était, en réalité, autre chose que du verre pilé.

La domestique a été aussitôt renvoyée et une plainte a été déposée contre elle; l'enquête, commencée immédiatement, aurait amené la découverte, dans la cave, d'une certaine quantité de tessons de bouteilles, brisés en très petits morceaux; c'était la fabrique de verre pilé à l'intention des patrons. La coupable est en fuite.

Le vin à cinq sous.

Les effets de la crise viticole du Midi commencent à se faire sentir. Les vigneronniers cèdent leur vin à tout prix; des envois arrivent nombreux et l'on cite des débitants qui vendent du vin naturel à 25 centimes le litre. A Besançon, où ce prix est pratiqué dans bien des débits, les commissaires de police font ces jours de nombreux prélèvements chez les marchands de vins, restaurateurs et épiciers, afin de soumettre les échantillons à l'analyse et s'assurer que ce sont vraiment des vins naturels qui peuvent être cédés à un prix aussi bas.

ITALIE

Les tremblements de terre.

La Calabre, c'est-à-dire la province qui termine au sud la presqu'île italienne, vient d'être le théâtre d'un grave sinistre: une secousse sismique l'a traversée du nord au sud, renversant les villes, anéantissant les édifices, ensevelissant des familles sous les ruines.

A Ferruzano, aucun édifice n'est resté debout, et la population sans domicile a bivouaqué à la belle étoile. Il y a 200 morts et de nombreux blessés.

A Catanzaro, à 150 kilomètres de Reggio, sur le versant de la mer Ionienne, toutes les maisons ont été évacuées. Des milliers de personnes sont sans gîte. Les détenus se sont mutinés, demandant qu'on les fit sortir de la prison. Des scènes terribles se sont produites tout le long de ce littoral, où les ruines se sont accumulées en un clin d'œil, où les bâtiments ont été écrasés, sous leur chute, des familles entières. Sinopoli, Santa-Eufemia, Sant-Marino, Ferruzano annoncent quantité de victimes. Des pluies torrentielles qui ont provoqué le débordement des fleuves, ont encore ajouté à la catastrophe.

ANGLETERRE

Le mourant récalcitrant.

Une scène amusante s'est produite au Third Avenue Theater de Londres, où l'on ne joue que les mélés les plus émouvants et aussi les plus terrifiants. On en était au dernier acte, au moment où la vertu allait être récompensée et le vice puni. M. Robinson, qui avait joué le rôle de sinistre gredin, allait rendre l'âme, quand le public énérvé, crispé par l'excès d'émotion, se mit à hurler, à siffler, à faire un vacarme épouvantable. Pendant trois ou quatre minutes, M. Robinson, qui était couché sur son lit de mort, tint bon contre la foule déchaînée. Mais comme celle-ci ne s'apaisait pas, il bondit brusquement, s'avança jusqu'à la rampe et dit: Messdames et messieurs, je fais appel à votre sentiment de justice et je vous prie de ne pas troubler la représentation. Les bons vont être sauvés et récompensés, mais il faut que vous nous en laissiez le temps. Quant à moi, je suis tout prêt à mourir, mais, je vous en prie, il m'est impossible de mourir au milieu d'un vacarme pareil. Un tonnerre d'applaudissements accueillit ces paroles et M. Robinson satisfait, retourna à son lit de mort, se coucha, tira la couverture jusqu'au menton, poussa quelques gros soupirs et... trépassa.

L'opinion du député

A l'occasion de la rentrée des Chambres, le spirituel Alfred Capus publie, dans les «Annales», un de ces petits dialogues «méliésques» où il excelle:

L'homme politique. — Voilà que je me suis encore trompé!

Le secrétaire. — Et en quoi? Vous venez de la Chambre?

L'homme politique. — Oui, j'en viens... Figurez-vous que je ne me suis pas rappelé l'opinion que j'avais, en 1895, sur le militarisme. Ça m'a attiré toutes sortes de désagréments.

Le secrétaire. — Vous n'aviez qu'à me la demander.

L'homme politique. — Hé! qui pouvait prévoir cela?... Mais comment faites-vous pour savoir si bien toutes les opinions que j'ai eues dans le cours de ma carrière politique?

Le secrétaire. — J'ai un meuble, avec des casiers, qui ne me sert qu'à ça. Chaque casier correspond à une année... Il est divisé lui-même en compartiments: finances, administration, instruction (publique, marine, guerre, commerce, industrie...), etc.

L'homme politique. — C'est fort ingénieux.

Le secrétaire. — Veux-je savoir ce que vous pensiez, par exemple, en 1900, sur notre système d'impôts? J'ouvre le casier de l'année et, dans ce casier, le compartiment F: «Finances». Et j'apprends que vous pensiez exactement le contraire de ce que vous pensiez en 1899.

L'homme politique. — Dorénavant je vous consulterai avant de monter à la tribune. Un renseignement encore. Y a-t-il un sujet sur lequel je n'ai jamais changé d'opinion?

Le secrétaire. — Oui, il y en a un.

L'homme politique. — Vous m'intéressez vivement.

Le secrétaire. — En 1897, vous vouliez être ministre de l'instruction publique; en 1898, vous avez révisé du portefeuille de l'intérieur; en 1899, c'est celui des affaires étrangères qui vous a tenté; en 1900, vous songiez à avoir la guerre; en 1901, vous vous seriez contenté de la marine; en 1902, vous vouliez être ministre du commerce... Bref, vous n'étiez pas toujours fixé sur le ministère; mais, c'est une justice à vous rendre, vous vouliez toujours être ministre. Vous n'avez jamais varié là-dessus.

L'homme politique. — C'est une consolation pour un homme politique.

Prolétariat intellectuel

On peut lire dans un journal jurassien les quelques lignes suivantes:

«Parmi les postulants à la place de maître de la petite et pauvre école de Geissholz, près de Meiringen, se trouvait un docteur en philosophie, un authentique. Par quels sentiers, quels déboires, malechance, mauvaise conduite peut-être, ou de raisonnements saugrenus, le malheureux s'est-il fourvoyé jusque-là? La commission scolaire n'en a point voulu. Déveine! Une toute jeune institutrice lui a été préférée!»

Me sera-t-il permis de faire remarquer qu'il n'y a rien là d'extraordinaire? écrit le correspondant de Berne au «National suisse». Nous fabriquons tant de docteurs en philosophie depuis une quinzaine d'années que le pays en est plein. Le tort de beaucoup de nos jeunes gens est de croire que le doctorat mène à tout. La vérité est qu'il ne mène à rien, si ce n'est à des illusions. Ce qui fait le bon candidat, ce n'est pas le titre, c'est l'homme et ce qu'il vaut. La commission scolaire a refusé de confier une classe primaire à un docteur en philosophie: elle a eu probablement raison. Elle aura pensé qu'un bon maître primaire ou une bonne maîtresse ferait mieux son affaire, et l'on ne saurait l'en blâmer. En tout cas, et quel que soit d'ailleurs le mérite du docteur en question, l'institutrice sera mieux à même de remplir les devoirs de sa charge que lui, parce qu'elle ne considérera pas ses fonctions comme une sorte de déchéance intellectuelle ou morale.

La seule chose qu'il faille relever en cette affaire, c'est qu'elle est le symptôme de la formation d'un prolétariat intellectuel dans notre pays. Du train que nous prenons, nous aurons tôt fait de rattrapper l'Allemagne, où tout le monde est docteur, même les acteurs.

Où donc ai-je lu naguère que le souffleur d'un grand théâtre allemand était docteur en philosophie? On en a ri comme d'un travers plutôt amusant. On a peut-être tort, car le prolétariat intellectuel est le pire de tous. L'encombrement des professions libérales ne favorise pas les progrès de celles-ci et l'on sait par expérience que leur valeur morale en est diminuée.

Nouvelles des Cantons

Le cas du Dr Faas.

BERNE. — Nous avons annoncé l'arrestation du Dr Faas, avocat à Berne. On assure qu'elle ne sera pas maintenue et que M. Faas doit être, à l'heure actuelle, en liberté. Ce membre du barreau bernois, originaire de Mannheim, est un socialiste militant, qui appartient même à l'extrême-gauche du parti, mais personne ne l'a jamais soupçonné d'un acte répréhensible au sens du code pénal. Son arrestation avait un caractère préventif; c'est une de ces mesures provisoires que peut prendre la justice pour s'assurer de la sincérité de témoignages dans certains cas déterminés. Il s'agirait de la plainte d'une cliente qui serait elle-même incarcérée, ou de quelque chose d'analogue, on ne sait au juste. M. Faas avait d'abord songé à recourir immédiatement à la cour suprême; il y a renoncé, ne voulant pas même laisser peser sur lui le soupçon d'avoir voulu se libérer provisoirement pour arranger l'affaire. Il lui importe, dit-il, que pleine et entière lumière soit faite dans son cas. Il convient donc de lui accorder le crédit qu'il demande.

Une femme à poigne.

L'autre jour, une citoyenne de Nidau devait répondre devant le juge de paix du fait d'avoir «passé au bleu» son mari et quelques voisins. La tendre épouse entendant un soir rentrer son mari passablement gris, elle lui lia pieds et poings, lui attacha une corde au cou et le traîna dans sa chambre où elle le corrigea d'importance jusqu'à ce que le malheureux pochard eût promis de s'améliorer et demanda son pardon. Les hurlements du pauvre diable avaient ameuté tous les voisins. Un autre jour, elle s'en prenait à un voisin qui se trouvait dans le même état; l'ayant entraîné dans un hangar, elle faillit l'assommer; quelques hommes du quartier étant accourus pour porter secours au poivrot, ce fut une fuite générale des courageux citoyens devant les horions distribués à l'envi par la fougueuse commère. Ces scènes épiques ont soulevé sans doute des tempêtes de rires homériques à la justice de paix, ce qui n'a pas empêché le disciple de Némésis de condamner cette propagande par le fait à vingt francs d'amende.

Un procès monstre.

Hier matin a commencé devant la Cour d'assises de Berne un procès appelé à un grand retentissement. Les accusés sont:

Gottfried Schneider, notaire, né en 1849, accusé de falsification de billets de change dans 113 cas, de détournements et d'usage.

Alfred Wässler, né en 1871, autrefois agent à Berne, prévenu d'escroquerie et d'usage de faux.

Ernest Aebi, avocat, né en 1856, ancien président du Conseil communal de Berne, accusé de faux en écritures privées, de provocation au faux, de détournements et de faillite frauduleuse.

Marie Aebi, femme du précédent, poursuivie comme instigatrice.

Le couple Ulrich et Bertha Blaser, prévenus tous deux de complicité.

Schneider est en prison préventive depuis un an et demi, Wässler depuis un an.

Aebi avait été mis en liberté provisoire sous caution de 10,000 fr.

La lecture de l'acte d'accusation a duré une heure et demie. Le reste de l'audience a été consacré à l'interrogatoire de Schneider.

Les débats dureront probablement jusqu'au 2 novembre.

Macabre pique-nique.

Par un beau jour d'été de cette année, quelques vagabonds se réunissaient dans une clairière au-dessus de Thalgt, près Berne; pour y cuire leur repas de midi. Après avoir mangé, nos gaillards, qui avaient tordu le cou à maintes bouteilles de bière et d'eau-de-vie, se prirent de langue au sujet d'une femme. La querelle se transforma bientôt en une rixe brutale, au cours de laquelle il y eut mort d'homme.

Le vannier Feller, un sexagénaire, fut bousculé, puis terrassé par deux de ses compagnons, assommé de coups de pieds et de poings jusqu'à ce qu'il fût étendu inerte.

Non content, et pour lui «faire son reste», un certain Schneider, de Diesbach, surnommé le «long pêcheur», s'acharna sur le vieillard sans défense, le piétinant abominablement. Le pauvre diable de Feller mourut moins d'une heure après.

Schneider vient d'être condamné par les assises du Mittelland à quatre ans et demi de détention. C'est un fort mauvais garnement, qui a déjà subi quinze condamnations pour violences, vagabondage, brutalité, vols ou autres délits.

Record nouveau genre.

Les électeurs du district de Courtelary détiendront dimanche 3 novembre le record en fait de votations et élections. Ils auront à se prononcer sur huit votations et élections différentes, fédérales, cantonales et de district; soit: Organisation militaire. Lois cantonales sur: Arrêté populaire portant révision des articles 50 à 52 et 56 à 62 de la Constitution. Arrêté populaire portant révision de l'article 111 de la Constitution. Loi concernant le sursis à l'exécution des peines. Loi relative aux mesures à prendre contre le phylloxéra. Arrêté portant révision de l'article 18 de la loi du 15 juillet 1894 sur les plans d'alignements. Nomination du préposé à l'office des poursuites du district. Nomination d'un juge-suppléant au tribunal de district.

Bon courage!

Epingle mortelle.

Un agriculteur de Winkel a trouvé un de ses bœufs étendu mort dans son étable. En ouvrant l'estomac de la bête, on y découvrit une épingle à chapeau, cause de l'accident, qui avait complètement perforé l'organe en de multiples endroits.

La plaid des romanichels.

LUCERNE. — On la connaît à satiété dans tout le canton, et depuis le début de l'été, quoiqu'il n'en ait été rien dit jusqu'ici. C'est que le Lucernois, bon diable et patient, a préféré se taire, mais il commence sans doute à en avoir par-dessus les épaules, car les malédictions commencent à pleuvoir de tous côtés contre les nomades encombrants et pillards. C'est la vallée de la Wigger, qui paraît le plus souffrir des romanichels; on en voit des bandes de trente à quarante individus, qui pénètrent dans la partie nord-ouest du canton, grâce à la... sollicitude des gendarmes bernois, soleurois ou argoviens qui savent faire franchir subrepticement la frontière lucernoise à ces hôtes moins qu'espérés. Ils déambulent dans la région de St-Urban et Pfaffnau, s'avançant parfois jusqu'à Langnau, Reiden et même Dagmersellen, d'où l'on s'empresse de les faire déguerpir. Toutes les semaines, ils disparaissent puis réviennent; c'est un chassé-croisé ininterrompu. En maint endroit, les bourgeois doivent venir en aide à la police, les tziganes faisant souvent mine de montrer les dents; ça été, entre autres, le cas à Reiden où l'on faillit faire un mauvais parti aux nomades.

L'institut d'Immensee.

L'Institut d'Immensee, dirigé par le P. Barral, va être vendu aux enchères. L'Institut est obéré de dettes pour des sommes fantastiques. Il est question d'en faire une maison de santé. On se souvient que le P. Barral était parti pour l'Amérique l'année dernière. Les journaux annonçaient alors que l'Institut était en déconfiture et que son directeur était allé exercer ailleurs une industrie qui lui rapportait gros. Mais la presse catholique protesta en disant que le P. Barral était allé vendre des timbres poste usagés aux Etats-Unis. Depuis le silence s'est fait et l'on n'a pas annoncé le retour de l'homme qui avait ouvert un guichet pour la vente des billets de chemin de fer à destination du ciel. Il faut croire qu'il n'est pas revenu ou qu'il n'a pas fait de brillantes affaires en Amérique.

Repiné.

ARGOVIE. — On se rappelle sans doute l'évasion d'un certain Jean Widmer, cambrioleur dangereux, coureur et ramoneur à l'occasion, qui avait réussi à fausser compagnie à ses gardiens, à Zurich. Widmer avait pris le chemin de Bozen, en Argovie, un lieu qui a l'air de l'attirer particulièrement et où sa présence fut bientôt signalée par de nombreux méfaits. Mis en mauvaise humeur,

Les plus courageux de Bèzen organisèrent lundi une battue dans la forêt voisine, au cours de laquelle le bandit fut capturé. Après avoir été roué préalablement de coups, il fut remis à la police.

Widmer a à peine vingt ans, ce qui ne l'empêche pas d'être déjà une célébrité en son genre. Après une série de méfaits, il fut enfermé deux fois à la Tour-Noire de Brougg; deux fois il s'évada. Pincé ensuite à Zurich, il s'échappa, fut repris et s'échappa encore. Il est actuellement incarcéré au pénitencier de Lenzbourg et sera bien malin s'il peut en sortir autrement qu'à l'expiration de sa peine.

Les tabacs.

VAUD. — Dans la vallée de la Broie, la chasse aux tabacs est ouverte depuis lundi, dit le « Démocrate » de Payerne. Étant donné le prix élevé des tabacs étrangers, les prix des tabacs indigènes ont subi une hausse qui fait la joie des paysans. Tous les marchés se font entre 80 et 90 francs le quintal métrique. Rarement ces tabacs ont atteint des prix pareils.

Il en est de même dans le district frivole du Lac. Les premiers marchés seraient extraordinairement favorables. On parle de 31,40 et même 42 francs par 50 kilos. Il faut se rappeler toutefois, dit la « Liberté », que, dans le commerce du tabac, le prix convenu entre le marchand et le producteur, au vu de la marchandise aux « pendages », n'est pas toujours celui que paye l'acheteur lors de la livraison.

Fièvre aphteuse.

Par suite de la propagation de la fièvre aphteuse dans la zone franche du Pays de Gex, l'autorisation du trafic rural complet avec la dite zone est retirée. Seuls les agriculteurs domiciliés sur Suisse restent autorisés à se rendre avec leurs bêtes de trait sur territoire gessien pour y cultiver les terres qu'ils possèdent dans le voisinage de la frontière.

Il est bien entendu que la restriction ne s'applique pas aux animaux de l'espèce chevaline.

Les deux St-Gingolph.

VALAIS. — La question suivante a été posée aux électeurs suisses et français de St-Gingolph: « Toutes réserves étant faites quant à la formation des lots, admettez-vous, oui ou non, que la bourgeoisie de St-Gingolph appartienne pour moitié à la section française et pour moitié à la section suisse, les droits des deux sections étant égaux ? »

St-Gingolph suisse a donné 78 oui contre 5 non. Le résultat de la votation de St-Gingolph France n'est pas encore connu.

Les vendanges.

Les vendanges touchent à leur fin. La récolte a été sensiblement inférieure à celle de l'année dernière; mais la majoration du prix de vente a compensé la perte sur la quantité. A quelques exceptions près, les vignerons sont contents.

La qualité est excellente, car le raisin était de maturité parfaite et sans pourriture. Le prix moyen a été de 18 fr. la brantée pour le blanc et 20 fr. pour le rouge.

Chronique neuchâteloise

Synode de l'Eglise nationale.

La session régulière d'automne a eu lieu hier matin, à 9 heures et demie, au Château de Neuchâtel, sous la présidence de M. le pasteur DuBois. A 10 heures, le Synode s'est rendu en corps à la Collégiale pour la consécration au saint ministère de trois candidats: MM. Henri Barrelet, Maurice Neeser et Louis Rolli.

Le 3 novembre aura lieu la première visite synodale à La Chaux-de-Fonds, où le synode sera représenté par MM. Henri DuBois, Louis Gaille et Alph. Wavre. Cette cérémonie sera une belle fête spirituelle pour la grande paroisse des Montagnes.

Pour donner suite à une proposition de M. Eugène Hotz, pasteur à La Sagne, tous les pasteurs du canton recevront une circulaire destinée à provoquer les vocations pastorales, qui semblent se faire un peu rares.

Le Synode a confirmé son bureau, organisé la Caisse centrale, dont le comité est composé de MM. Blanc, notaire, à Travers, Alph. Wavre, Henri Wægeli, Dr Bovet, Gaille, Gonthier et deux ecclésiastiques, MM. Henri DuBois et Buchenel père.

Une collecte en faveur de la Caisse centrale, faite parmi les membres du Synode, a produit la jolie somme de 876 fr. Sous peu une collecte sera faite dans toutes les paroisses dans le même but.

Le procès Ragonod-Guyé.

Le tribunal de Neuchâtel a rendu hier son jugement sur les conclusions de la partie civile.

Le pasteur Guyé est condamné à payer à M. Ragonod la somme de cent francs. Les honoraires sont fixés à trente francs. En outre, les frais d'expédition du jugement sont à la charge du condamné.

Parti socialiste neuchâtelois.

Une assemblée de délégués est convoquée pour dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au buffet de la gare d'Auvernier. A l'ordre du jour: Campagne contre la nouvelle organisation militaire.

Les termes.

Le Conseil communal du chef-lieu pose aux propriétaires et gérants d'immeubles la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de déplacer les dates habituelles des échéances locatives.

Celle de Noël est particulièrement défavorable à tous égards. Il propose donc d'adopter les mêmes échéances que dans le reste du canton (30 avril et 31 octobre) ou les dates du 31 mars et 30 septembre, qui coupent l'année en deux parties égales.

Votation du 3 novembre.

Une grande assemblée populaire, à laquelle tous les électeurs de Neuchâtel-Serrières, sans distinction de partis ou d'opinions, seront convoqués, aura lieu au Chalet de la Promenade le vendredi 1^{er} novembre.

MM. Robert Comtesse, conseiller fédéral, et Louis Perrier, conseiller national, y parleront en faveur de la nouvelle organisation militaire.

Affaires horlogères

Fédération des ouvriers horlogers.

La Fédération des Syndicats ouvriers horlogers nous adresse les lignes suivantes:

Donnant suite à un désir exprimé dans un des derniers congrès, quarante délégués de nos différentes sections se réunissaient dimanche passé au Mont-Soleil sur la bienveillante invitation de la Section des ouvriers horlogers de St-Imier pour une causerie ayant pour but d'examiner l'activité et la situation actuelle de la Fédération.

Deux heures de discussion ont démontré à chacun, combien l'utilité de telles réunions était nécessaire, pour que réciproquement toutes les sections, ainsi que le Comité central, soient au courant des événements étant de nature à affermir toujours davantage leur vitalité respective.

Les questions d'ordre administratif étant épuisées, notre secrétaire permanent, F. Wysshaar, donne un rapport très documenté sur les tractations en cours, concernant la grève de nos camarades faiseurs de ressorts de La Chaux-de-Fonds, rapport qui est adopté à l'unanimité, et par acclamations il est décidé de publier la résolution suivante dans les journaux de la région horlogère.

« L'assemblée de tous les délégués des Sections composant la Fédération des Ouvriers Horlogers, réunis à St-Imier, le 20 Octobre, par l'initiative de la section sus-nommée, approuvent à l'unanimité la conduite de leurs mandataires et tout en les remerciant du travail accompli, renouvellent par un vote unanime leur entière confiance à ces dignes militants, en leur donnant le mandat de continuer la lutte jusqu'à entière satisfaction. »

Chez les pierristes.

L'effectif de la Fédération des pierristes, dont les membres ont tous donné leur quinzaine samedi dernier est exactement de 955, se décomposant comme suit: Bienne et Boujean 92, Cerlier 115, Perles 120, Lyss 40, Sonviller 22, St-Imier-Villeret 17, Neuveville 40, Renan 40, Scheuren 21, toutes localités bernoises; Cressier 44, Noiraigue et Travers 67, Chaux-de-Fonds 27, Lucens 120, Yverdon 20, Maisprach (Bâle) 130.

Il paraît que la grande majorité des pierristes ne gagne pas au-dessus de 5 fr. par jour. Les patrons, réunis en syndicat, ont consenti une légère augmentation entrant en vigueur au 1^{er} juillet dernier, reconnaissant par là en principe les demandes de leur personnel. Mais les hausses des fournitures les ont empêché de faire davantage. Aujourd'hui, ils affirment que sans une augmentation de leurs propres tarifs par les fabricants d'horlogerie, ils sont dans l'impossibilité absolue de faire droit aux revendications de leurs ouvriers, qu'en principe ils approuvent.

L'augmentation demandée est de 15 pour cent en moyenne; certains patrons paieraient moins, d'autres plus, selon les régions et la qualité du travail.

En dehors des questions de salaires, reste à régler le nombre des apprentis, les heures de travail, des déductions pour la force, la place et la lumière, les rebuts, etc.

L'industrie des pierres fines souffre de la concurrence acharnée qui règne entre les fabriques de Lucens, Lyss, Bienne et quelques fabricants d'Italie.

La Chaux-de-Fonds

Théâtre.

Peu de monde, hier soir, à la « Fille de Roland », malgré les noms importants mis en vedette. Les vers de Henri de Bornier ont été dits avec une impeccable maîtrise par Mlle Moreno, aux trop rares apparitions, par M. Zeller, un Charlemagne à la stature vraiment formidable, par M. Jean Daragon, superbe Gérald, mais auquel la mémoire a parfois fait défaut, par M. Dallet, Ganelon émouvant, quoique un peu monocorde, par M. Flandre, Saxon vaincu, de belle allure farouche.

Seul le son de l'olifant a jeté une note légèrement discordante. Mais ce ne fut qu'un petit incident.

Nous aurons dimanche prochain « Le Bossu », drame célèbre de Paul Féval et Anicet Bourgeois, pièce, sans contredit, le chef-d'œuvre du genre, le plus populaire de tout le théâtre français.

Les aventures du chevalier de Lagardère, dit « Le petit parisien », sont dans toutes les mémoires et les Quels, batailles, coups de théâtre, scènes pathétiques ou cocasses, qui se succèdent dans ce beau drame, attireront la foule, pendant bien des années encore.

C'est M. Jean Daragon qui interprètera le rôle de Lagardère dans lequel il vient de remporter à Lyon un succès considérable — après avoir joué avec un succès non moins grand, au théâtre de la Porte-St-Martin. M. Zeller interprètera le rôle de Cocardasse.

Citons encore parmi les principaux interprètes Mmes Feugère, du Vaudeville, Nova, Gombert, M. Flandre, de l'Odéon, etc. Les costumes sont neufs et la mise en scène très importante. Vu sa longueur, la pièce commencera très exactement à 8 heures et demie.

* * *

La troupe d'opéra du Théâtre municipal de Besançon donnera mardi prochain une représentation de « Sapho », pièce lyrique en 5 actes, musique de Massenet.

L'action comporte un poème intéressant et varié, fertile en situations; une musique chaude, colorée, tantôt pleine de verve et d'entrain, comme au troisième acte, qui est tout ensoleillé, tantôt pathétique jusqu'au déchirement, comme au cinquième, où l'impression produite est véritablement poignante. La partition de « Sapho » est l'œuvre d'un maître inspiré et de race bien française.

Ajoutons que l'interprétation sera de tout premier ordre, les premiers rôles étant confiés aux excellents artistes applaudis chaque jour sur la scène bizantine.

Ecole complémentaire.

Il paraît que les derniers examens pédagogiques de nos recrues n'ont pas été très bons, comparés à ceux des cantons voisins; on a remarqué en particulier que les compositions sont généralement mal écrites, les calculs mal exposés, les feuilles sales. Le canton de Neuchâtel risque fort de ne pas conserver son rang qui est le quatrième, si ses jeunes citoyens ne relèvent pas la moyenne.

Le Conseil d'Etat va demander au Grand Conseil la réorganisation de l'Ecole complémentaire dans la plus prochaine session. En attendant, le Département de l'Instruction publique invite les commissions scolaires à maintenir l'école complémentaire pendant quatre mois consécutifs avec 4 heures seulement au maximum par semaine, à être plus sévères dans les libérations accordées, à encourager les instituteurs par une indemnité spéciale pour leurs heures de leçons, enfin à visiter les classes complémentaires comme les autres.

L'automatique-alarme-sonnette.

C'est le nom, donné par son inventeur ou son fabricant, à un appareil très petit, très simple, très ingénieux, et surtout très utile. Le principe en avait déjà été trouvé, il y a un certain nombre d'années, mais on y a apporté des perfectionnements.

Craignez-vous, en voyage, l'intrusion nocturne dans votre chambre d'un rat d'hôtel? Appréhendez-vous, quoique dans votre domicile bien clos, la visite d'un cambrioleur? Il suffit de glisser sous la porte le bout de l'appareil en question et de l'extérieur il sera impossible de pénétrer: plus on poussera la porte, plus celle-ci résistera et plus aussi l'appareil sonnera comme le ferait un bruyant réveille-matin.

MM. les cambrioleurs et autres chevaliers de la foire d'empoigne, feront bien d'en prendre note.

Nouvelle route.

La nouvelle route Les Convers-Boinod est terminée.

Construite sous la direction des travaux publics de La Chaux-de-Fonds, avec l'appui financier des communes intéressées, ainsi que de quelques particuliers, cette route carrossable abrège considérablement la distance La Chaux-de-Fonds-Vue des Alpes. Il suffit pour cela de prendre le train jusqu'aux Convers; de là la route vous conduit au sommet de la montagne, à travers forêts et pâturages, avec une pente maximale de 11 pour cent.

Des Convers à Boinod, la route a une longueur de 1 kilomètre environ.

Fausse monnaie.

Une grave affaire de fausse-monnaie s'instruit actuellement à Besançon.

Des pièces de cinq francs fausses, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, et au millésime de 1870, ont été émises dans cette ville. Elles sont savonneuses au toucher et sonnent très bien. Leur poids n'est que de 18 grammes faibles.

Nous mettons en garde le public contre cette émission de fausse monnaie.

Le conflit bottier.

Rien à signaler pour aujourd'hui. Les représentants des patrons bottiers, et des fabricants d'horlogerie ont entamé des pourparlers dont il n'est pas possible de tirer encore, aucune indication, encore moins des conclusions. Il est peu probable qu'on soit fixé un peu sûrement avant quelques jours.

La section locale de la Fédération ouvrière aura une assemblée générale demain samedi, à 2 heures de l'après-midi, à la Croix-Blanche, pour prendre connaissance de l'état des choses.

La loi militaire.

M. Robert Comtesse, conseiller fédéral, fera jeudi prochain 31 octobre, une conférence au Temple communal, pour recommander aux électeurs l'adoption de la nouvelle loi militaire, le 3 novembre.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Renseignements divers.

La société de tir militaire « La Montagnarde » aura samedi, à 8 heures et demie, une grande soirée familière privée. Distribution des prix de la tombola et présentation de la bannière.

— Les membres de la société fédérale de gymnastique « L'Abeille » sont rendus attentifs à l'annonce les concernant.

— Il est rappelé l'assemblée générale de ce soir de la « Boulangerie Coopérative ».

J. Gähler.

J. GAHLER, 4, rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.

Spécialité de Corsets. — Sous-vêtements, Bonneterie, Camisoles, Caleçons, Combinaisons, Châles, Echarpes, Figaros, Pèlerines, Fanchons, Ganterie, Voilettes, Articles pour enfants, Mouchoirs fil, coton, soie, Mouchoirs à initiales, Pochettes, Bérêts, Guêtres, Bas, Chaussettes, Cravates, Foulards, Lavaliers, Ceintures, soie, élastique et peau. — Cois, Manchettes, Broderies, Dentelles, Galons. — Peignes, Epingles fantaisie. — Monogrammes. — Mercerie. 18033

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse 25 OCTOBRE

Prévision du temps pour demain (Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Les pluies vont cesser, sauf à l'ouest; température voisine de la normale.

La loi militaire

BIENNE. — Après un rapport de M. Frey, ancien conseiller fédéral, l'assemblée des radicaux de Bienne, réunis à la Tonhalle, au nombre de 600, s'est prononcée à l'unanimité et avec enthousiasme, pour l'acceptation de la loi militaire.

Les tremblements de terre

REGGIO. — A Ferruzzano on a retiré des décombres, outre les 200 cadavres déjà annoncés, plus de 400 blessés.

De nombreuses maisons sont lézardées et deux personnes ont été tuées à Bora supérieure. A San-Leone, l'église s'est écroulée; mais il n'y a pas eu de victimes; presque toutes les maisons sont lézardées et cinq d'entre elles sont partiellement écroulées et un grand nombre sont devenues inhabitables. A Bora mineure presque toutes les maisons sont légèrement lézardées. A Bagalladi des dommages assez sérieux ont été causés à des bâtiments, mais il n'y a aucune victime. Dans les communes de Roghidi et de Condusuri les bâtiments ont été légèrement lézardés. On a ordonné l'évacuation de plusieurs maisons. La population effrayée a abandonné les villages. A Caniccone la prison s'est écroulée. Les prisonniers sains et saufs ont été transférés à Gera.

Les inondations

MADRID. — Des nouvelles officielles et particulières, relatives aux inondations des régions de Terragona sont très mauvaises. Les rivières continuent à grossir, notamment l'Ebre et la Sègre. Les vivres manquent totalement et les secours sont presque impossibles. La misère est grande. En plusieurs localités des maisons se sont écroulées. Plus de 40 à Moranueva et plus de 100 à Mora del Ebro. La population s'est réfugiée sur les sommets des montagnes. 60 personnes ont été sauvées à Vinarez après des efforts surhumains.

MOTS POUR RIRE

Les brosses.

Tapalceil, le râpin, est bouffi de présomption.

L'autre jour, à l'atelier, il montrait à Taupin ses dernières productions.

— N'est-ce pas, fait-il en terminant le boniment explicatif de sa collection de croûtes, que je suis largement en état de gagner ma vie avec mes brosses ?

Alors Taupin, affectueusement: — Certainement, mon cher... en cirant des souliers !

Des enfants délicats,

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes, anémiques, surmenés, énervés, se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant l'Hématogène du Dr HÔMMEL.

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie. 15784-39

— Se vend dans les pharmacies. —

3^{me} FEUILLE

L'IMPARTIAL

3^{me} FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi

Enchères publiques

de Bétail, Rural et Foin,
AUX BÉNÉCIARDES

Pour cause de cessation de culture, M. Louis Nydegger, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, le Samedi 26 Octobre 1907, dès 1^h 1/2, h. du soir :

Un cheval, 6 vaches, 1 char à pont, 3 chars à échelles, 1 char à purin, 1 char à ressorts, 1 traîneau neuf, 1 grosse glisse, 1 pompe à purin, 3 harnais complets et tous les objets et outils en usage dans une ferme.

Il sera de plus vendu 30 toises de foin et regain à consommer sur place, 80 doubles épeautre et 50 doubles avoine.

Terme : 6 mois sous bonnes cautions.
Le GREFFIER de PAIX,
G. Henrioud.

18481-1

Enchères publiques

de bétail et rural
aux Planchettes-Dessous

Pour cause de cessation de culture, M. Albert Gigy, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques devant son domicile, le Lundi 28 Octobre 1907, dès 1^h 1/2, heure du soir :

3 vaches portantes, 1 génisse, 1 veau, 1 chèvre, 1 porc, 13 poules, 1 chien, 3 chars à échelles, une glisse, une breccette, un gros van, ruches, etc., etc.

Il sera en outre vendu 30 TOISES de bois pour consommer sur place.

Terme : 4 mois sous cautions.
Le Greffier de Paix,
G. Henrioud.

18591-2

Enchères Publiques

de Bois de Feu
AUX PLANCHETTES

Vendeurs : L'HÉRITIER FRÈRES et Co.

Date : Mardi 29 Octobre 1907, à 2 heures du soir.

Détail : 200 stères, cartelages foyard, 120 stères, rondins foyard.

Terme : 4 mois sous cautions.

Bois de choix. — Chargement très facile.
Le Greffier de Paix,
G. HENRIOUD.

18656-5

AVEZ-VOUS DES VALEURS A PRIMES
à contrôler? Voulez-vous placer vos économies d'une manière intelligente, lucrative et sans risque? Désirez-vous être exactement renseigné sur la nature des Valeurs à lots, le mouvement de ce marché, en même temps que des tirages régulièrement les résultats des tirages périodiques? Connaissez-vous déjà nos combinaisons brillantes et loyales? N.L.2016 16081-2
Demandez le dernier numéro paru de la
Récapitulation et "Le Petit Guide"
dont l'envoi v^{ra} sera fait gratis et franco par la maison
A. MARTIN & Cie
13, boulevard Georges Favon, Genève
-o- Maison fondée en 1871 -o-

ALLIANCES
or 18 karats
contrôlées

Prix défiant toute concurrence.
BIJOUTERIE-ORFÈVRE
RICHARD - BARBEZAT
33, rue Léopold Robert 33.
4518-33*

A louer à la Recorne
pour de suite ou époque à convenir, deux beaux logements remis à neuf de une et deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez MM. L'Héritier frères, rue du Commerce 130. 14834-19*

Toutes les Nouveautés en Confections

pour Dames et Enfants

sont arrivées en grand choix à des prix sans concurrence

PALETOTS - JAQUETTES - MANTEAUX COLLETS - PÉLERINES

Choix incomparable de Fourrures

A L'ALSACIENNE

Rue Léopold-Robert 48 (Maison de la Banque Fédérale)

Inextinguibles Winter -- Patent Germain

Nouveaux Modèles Germain 1907
Garantie absolue de chauffage régulièrement continu des appartements. Chaleur facilement réglable. Combustion la plus économique. Exécution pleine de goût d'après plans artistiques. Montage du fourneau soigné à la perfection. Se chauffe avec n'importe quel combustible. Un demi Million de mes fourneaux en action est la preuve la plus concluante de leur merveilleux fonctionnement.

En vente chez
A. & W. KAUFMANN

MODÈS
Grande Exposition de CHAPEAUX
Chapeaux garnis de 8 à 12 fr.
Fournitures p^r Modistes
Au Grand Bazar du Panier Fleuri
Futres dep. 50 ct.

MONTRES égrenées
Montres garanties
Tous genres. Prix réduits
Beau choix.
F.-Arnold Droz
Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
9536-121

Union Industrielle
LAUSANNE, Rue du Grand-Pont 4
-o- Société anonyme -o-
pour la prise et la mise en valeur de brevets d'inventions. Dépôt de dessins et marques de fabriques. Conseils techniques de premier choix. Correspondants dans tous les pays. N.-L. 2089 17747-5
Ingénieur-Directeur général :
H. Potterat.

POLISSAGES
Atelier de polissage de boîtes argent entreprendrait ouvrage par séries. 18378-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CHER AMI!
Jamais on n'a acheté si bon et si bon marché.
Toute commande de Fr. 6.- donne droit à beau cadeau gratis

- 8 bob. de fil p. machines, 500 yards Fr. 2.-
- 2 caches-corsets par. au trav. à main » 2.-
- 4 1/2 m. toile p. essuie-mains, d.-coton » 2.-
- 1 beau corset avec buses Hercule » 2.-
- 100 belles cartes postales illustrées » 2.-
- 1 tablier à bretelles, 140 cm. de larg. » 2.-
- 1 tapis p. commode, en couleur, 70/18 » 2.-
- 140 boîtes d'allumettes » 2.-
- 10 douz. pincettes et 1 corde à lessive de 25 mètres » 2.-
- 8 gros paq. poudre à lessive av. prime » 2.-
- 750 gram. café perlé, 3 paq. chicorée » 2.-
- 1 planche à lav. 2 paq. poud. à lessive » 2.-
- 20 m. de lacets noirs » 2.-
- 3 paires de bretelles Hercule » 2.-
- 4 livres de sucre d'orge » 2.-
- 10 mouchoirs de poche, brodés » 2.-
- 7 pièces de toile pour essuie-mains » 2.-
- 1 kg miel d. fleurs hyg., I., av. 1 cuiller » 2.-
- 2 paires chaussettes en laine p. Mess. » 2.-
- 1 paire de bas en laine p. Dame et » 2.-
- 1 paire de semelles de feutre » 2.-
- 20 échev. de laine noirs ou en couleurs » 2.-
- 1 jupon de dessous, de futaine avec volant et dentelles » 2.-
- 1 paire caleçons tricotés p. Monsieur » 2.-
- 1 camisole pour Monsieur » 2.-
- 1 paire caleçons de futaine p. Dame » 2.-
- 1 chemise pour Dame » 2.-
- 1 camisole laine pour Dame, grande » 2.-
- 1 chemise futaine pour Monsieur » 2.-
- 3 beaux baromètres-maisonnettes » 2.-

Envoi par H. Maag, Töss 1, (Zurich)
P-2165-Z 18118-9

Vulnérine Seewer
Remède souverain contre les varices, jambes ouvertes, plaies entamées, loup, en général toutes les plaies. D-6418
En boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies ou directement par la
Pharmacie E. SEEWER,
Interlaken. 5014-11

A LOUER
magasin avec logement, Epour de suite ou époque à convenir. — S'adresser rue Numa-Droz 19, au 2^{me} étage, à droite, de 1 à 7 h. du soir. 17771-1

Toux, Asthme.
Les Pectorines du Dr. J. J. Hohl sont des Pastilles recommandées par nombreux médecins contre la toux, l'enrouement, les catarrhes pulmonaires, la grippe et les symptômes de la phthisie. Goût agréable. En boîtes de 80 cts. et fr. 1.20 par les Pharmacies; à Chaux-de-Fonds : Pharmacies Bech, Béguin, Berger, Boisot, Bourquin, Buhlmann, Loyvraz, Monnier, Parel. H-5700-Q 15932-13

A Crédit !!

Petits Versements

Meubles à Crédit

Je vends à des conditions extra-favorables avec de petits acomptes les installations de chambres ci-dessous, et j'invite toutes les personnes intéressées à s'en persuader.

10	Pour un versement mensuel de fr. Je livre	1 lit complet 1 commode 1 table	2 chaises 1 glace
15	Pour un versement mensuel de fr. Je livre	1 lit complet 1 toilette anglaise 1 buffet	1 table de nuit 1 glace 4 chaises
20	Pour un versement mensuel de fr. Je livre	2 lits complets 1 buffet 1 canapé 1 commode	1 table 6 chaises 1 glace 2 tabourets
25	Pour un versement mensuel de fr. Je livre	2 lits complets 1 lavabo à glace 1 chiffonnière 1 divan	1 table 1 régulateur 1 glace 6 chaises
30	Pour un versement mensuel de fr. Je livre	2 lits complets 1 lavabo à glace 1 secrétaire 2 tables de nuit 1 divan 1 table	6 chaises 1 milieu 1 glace 1 régulateur 2 cadres 2 tabourets

Pour certains meubles le versement mensuel est de fr. 5

Les anciens clients ayant liquidé leur compte obtiennent de la marchandise sans versement. 18637-1

E. MANDOWSKY

6, PLACE NEUVE, 6

BANQUE FEDERALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Direction centrale: ZURICH

Comptoirs: BALE, BERNE, LA CHAUX-DE-FONDS, GENÈVE, LAUSANNE, ST-GALL, VEVEY, ZURICH

Capital social: fr. 30,000,000

Réserves: fr. 5,250,000

Nous recevons en ce moment des Dépôts d'argent, aux conditions suivantes:

4 1/4 % contre Bons de Dépôts de 1 à 3 ans ferme, munis de coupons à détacher;
 4 1/4 % sur Carnets de Dépôts, sans limite de somme. 17038-20

Nous recommandons nos **chambres d'acier** (Safe-Deposit), pour la garde de titres, valeurs et objets précieux. Sécurité et discrétion complètes. (Comptes personnels et comptes joints.)

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, RUE NEUVE

LA CHAUX-DE-FONDS

Léop.-Robert 72

Du 1er au 31 Octobre 1907, tous les jours, jusqu'à 5 heures du soir, samedi et dimanche exceptés, dans les deux Officines 14613-44

RISTOURNE 1906-07, 4% sur tickets VERTS

DIVIDENDE 4% payable sur présentation des coupons d'actions 1907 et antérieurs.

CHAPEAUX DE CHEMINÉES

dernier modèle, brevet + 37,853. Tirage garanti excellent, inusables (références à disposition) sont fournis par la 18693-4

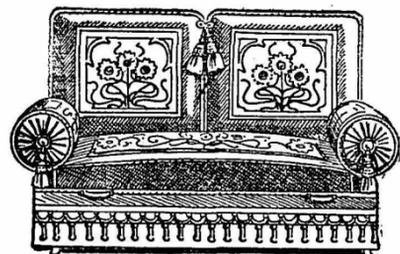
Fabrique de PRODUITS en CIMENT

REIMOLD & Co. (S. A.), bureau et chantier rue Ph.-H. Mathey

MAISON D'AMEUBLEMENTS

en face de la Gare, rez-de-chaussée

17266-8* 68, RUE LÉOPOLD-ROBERT 68



Meubles

Facilités de paiement

Meubles

Escompte au comptant

La WANZOLIN

tue radicalement et sous garantie toutes les PUNAISES

avec leurs couvées. Discretion 20 ans de succès.

Bouteille à fr. 1.20; 2.-; 3.-; 1 litre fr. 5.-.

av. seringue conven. 50 c. en plus.

Reischmann, pharmacien, à G-7513 Nâfels. 9228-7

1908 ALMANACHS

Viennent de paraître:

Almanach illustré, humoristique et amusant. — 50 c.

ALMANACH NODOT. — Broché, 1 fr. 50; relié, 2 fr. 50.

Almanach du Messager boiteux de Neuchâtel. — 30 c.

Almanach Romand. — 40 c.

Almanach du Tempérament. — 30 c.

ALMANACH VERMOT. — Broché, fr. 1.50 relié, fr. 2.50.

Berner Hinkende Bote. — 40 c.

Dorfkalender. — 40 c.

Lahrer Hinkende Bote. — 45 c.

Le Grand Almanach de la Famille. — 50 c.

Almanach du Jardinier. — 50 c.

Almanach de l'Ouvrier. — 50 c.

Almanach des Chaumières. — 50 c.

Almanach de Mathieu de la Drôme. — 50 c.

Almanach du Farceur. — 50 c.

Almanach amusant. — 50 c.

Almanach de Strasbourg. — 35 c.

Der grosse Strassburger Hinkende Bote. — 35 c.

Almanach Bernois. — 40 c.

Almanach du Léman. — 30 c.

Almanach des Bons Conseils. — 20 c.

EN VENTE à la

Librairie COURVOISIER

LA CHAUX-DE-FONDS.

Envois au dehors contre remboursement.

Fort rabais aux revendeurs.

FERME

Pour cas imprévu, à louer une belle ferme près du village, pour la garde de 12 pièces de bétail. 18703-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

pour le 1er mai 1908, un beau logement de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé au centre de la ville. Cour, lessiverie. — S'adresser chez M. Georges Leuba, rue du Parc 52. 18644-2

Café-Restaurant

A louer, de suite ou pour époque à convenir, à proximité immédiate de La Chaux-de-Fonds, situation exceptionnelle, auprès de belles forêts de sapins, un bon Café-Restaurant bien achalandé. — S'adresser à M. Jules L'Héritier, rue Léopold-Robert 110. 18026-7

MAGASIN

On demande à louer pour le 30 avril 1909, un magasin avec grandes devantures et surtout bien situé. — S'adresser sous chiffres G. K. 18517, au bureau de l'IMPARTIAL. 18547-1

Grande Cave

bien située, est à louer pour le 1er Novembre 1907. — S'adresser à l'Etude J. BELJEAN, notaire, rue Jaquet-Droz 12. 18368-4

Immeuble à vendre

Charrière 19 a, maison double. Bon rapport. Prix modique. 18208-1

Magasin à louer

Industrie 2. La Société « Merkur » cherche preneur pour le 1er novembre. Magasin bien situé, avec devanture.

A vendre

soie à ruban, grand modèle, en bon état.

S'adresser Etude JULES DUBOIS, agent de droit, rue de la Cure 5.

fort, elle s'était tue. Mais on venait de frapper la mère, et la mère se relevait comme une lionne blessée... Toutes mes prières furent inutiles...

Gervais remit son mouchoir dans sa poche.

— Telle est, monsieur, dans toute sa simplicité, l'histoire de mon dévouement pour le comte de Lantenay, — et mon affection pour la comtesse...

— Votre avis sur le comte? Aime-t-il sa femme?

Une haine atroce dans le regard de Gervais à cette question imprévue...

Puis, aussitôt dompté, la même douceur, la même tristesse résignée :

— Il l'aime! dit-il.

Mais le juge vient enfin d'apercevoir un coin de cette âme ténébreuse.

Le juge a surpris l'éclair de cette haine.

Et le juge a souri!...

M. Lionel adressa encore quelques questions à Gervais.

Ces questions portèrent sur ses relations avec Marie-Jeanne. Mais il eut soin de ne pas trop insister, ne voulant pas donner l'éveil. Il parlait d'un ton toujours indifférent, d'un ton de causerie amicale. C'était deux hommes, du même pays, du même monde, qui s'entretenaient ensemble d'un drame, dont le mystère occupait les esprits. Rien de plus. Non seulement tout ce qui se disait là n'avait pas la forme d'un interrogatoire, mais même d'une déposition. Ils échangeaient des idées et des réflexions. M. Lionel souriait, se levait, se promenait, se rasseyait, croisait les jambes, allumait une cigarette et obligeait le doux Gervais à fumer comme lui. Et, parfois, cette causerie s'entremêlait de choses qui n'avaient plus trait à l'affaire de la Warthe ou au meurtre de Marie-Jeanne. Alors, durant quelques minutes, on parlait de la guerre, des suprêmes efforts de Paris qui se défendait toujours, de l'armée de la Loire abattue, de l'armée de Faidherbe, de celle de Bourbaki. Puis, on revenait à la question. Et ce fut ainsi, après un de ces détours, que le juge demanda :

— Vous étiez très lié avec mademoiselle Maugis?

— J'étais son ami, et je la voyais assez souvent.

— Vous n'avez jamais deviné ce qu'elle a fait de sa fortune?

— Non, dit Gervais en riant. Et je vous avouerai en toute franchise que je l'ai essayé.

— Ah!

— Mon Dieu, oui, dit Gervais avec rondeur. Le pays tout entier était fort intrigué à ce sujet, et moi comme tout le monde. De plus, étant l'ami de Marie-Jeanne, et voyant qu'elle se défiait de moi comme elle se défiait de tout le monde, j'étais un peu vexé. Je le lui avouai un jour.

— Et alors?

— Alors, c'est bien simple, elle fit la sourde oreille et n'eut pas l'air de comprendre. Je me le tins pour dit. Je n'eus garde de renouveler la tentative. Je la connaissais. Elle se fût fâchée et m'eût mis à la porte. Elle était bonne femme, mais un peu maniaque.

— Et sur ce qu'est devenue cette fortune, vous ne pouvez rien me dire?

— Je n'en sais pas plus que vous. Comme ça ne m'intéressait pas, jamais plus je n'en ouvris la bouche.

— Vous n'avez rien remarqué non plus qui puisse nous mettre sur la trace?...

— Absolument rien.

— Que supposez-vous, en somme? Car cette fortune n'a pu disparaître ainsi, n'a pu s'évaporer, pour ainsi dire.

— Je suppose que Marie-Jeanne, qui voulait, par haine du comte de Lantenay, lui enlever toute chance d'hériter un jour, et qui avait, comme vous le savez, réalisé sa fortune en billets de mille francs, je suppose, dis-je, que Marie-Jeanne aura disposé de cette fortune, morceau par morceau...

— Au profit de qui?

— D'œuvres de charité... d'établissements de bienfaisance...

— On le saurait.

— Ce n'est pas sûr. Il y a les dons anonymes. Et ces œuvres de charité ne sont peut-être pas celles de notre pays des Ardennes. Elles sont peut-être des départements voisins, peut-être de Paris, peut-être du fond de la France...

— Vous avez raison. Cela est possible, en effet.

Et M. Lionel parla d'autre chose. Il ne reparla même plus de cette affaire. L'entretien se termina sur le ton le plus amical.

Cependant, lorsque le doux Gervais partit, le juge ne tendit pas la main. Il était, en apparence, très occupé encore à des classements de papiers et, juché en haut d'une échelle, il disait en riant :

— Excusez-moi... j'ai les mains noires de poussière... Ces cartons en ont une couche épaisse... Je gronderai le greffier...

Et la porte se referma.

M. Lionel resta là-haut, immobile sur son échelon; il rêvait, il repassait tout ce qu'il venait d'entendre, les moindres paroles, les moindres gestes, les plus rapides et les plus indifférents et les plus vagues des regards. Il essayait de se faire une opinion. Il avait joué tout le temps avec cet homme comme un chat joue avec une souris, mais la souris avait glissé entre ses mains. Il avait allongé les griffes, les griffes n'avaient rencontré qu'une pâte souple où elles avaient essayé vainement de s'incruster, quelque chose qui cédait et qui résistait tout à la fois. Gervais avait paru parler avec franchise. Même ne s'était-il pas laissé aller à des confidences? N'avait-il pas laissé entrevoir un coin de son cœur? M. Lionel ne le lui avait pas demandé, et Gervais avait paru, en cela, céder à l'entraînement de ses souvenirs, de ses souffrances, de sa passion...

Pendant une seconde, seulement, il avait failli se trahir.

— Oui, M. de Lantenay ne m'avait pas trompé... Cet homme est redoutable...

Par où et comment le prendre?

Il était encore sur son échelle lorsqu'il entendit frapper à la porte de son cabinet.

— Entrez! cria-t-il.

La porte s'entrebâilla et une tête apparut, un peu timide.

— Pardon, monsieur, je n'ai trouvé personne pour m'introduire.

— Qui êtes-vous? Que voulez-vous?

— D'abord, vous êtes bien M. Lionel?

— Oui.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

LE TEMPS

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

Les dernières Cartouches

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LE ROMAN DU MARI

Le juge répliqua d'un ton froid :

— S'il y a des preuves, elles seront données à leur jour et à leur heure, pas avant. Vous avez dénoncé votre mari. Vous le chargez d'un crime affreux. Veuillez compléter votre dénonciation en répondant aux questions que je vais vous adresser.

Elle baissa la tête. Elle retint un soupir. Ce supplice, elle l'avait voulu.

— Vous n'avez jamais cru à l'amour de M. de Lantenay ?

— Si... Jusqu'au jour où je compris qu'en se mariant avec moi il ne cherchait qu'une affaire d'intérêt...

— Sur quoi reposait ce revirement d'opinion?...

— Sur des observations multiples... Nous nous sommes, du reste, expliqué avant notre mariage... Il me donnait son nom... Je lui donnais ma fortune... C'était, non pas une union, mais un marché... Le mot fut dit... marché conclu...

— Et — permettez-moi d'entrer dans ces détails, madame, — vous ne l'aimiez donc pas, vous ?

— Je l'ai aimé jusqu'au jour où j'ai compris qu'il était indigne de mon amour.

— Quelle fut son attitude vis-à-vis de vous ?

— Dans les premiers temps ?

— Oui.

— Triste, je dois le dire.

— Et plus tard ?

— Résignée.

— Triste, toujours ?

— Je le reconnais... Il se croyait obligé à une comédie dont je le dispensais.

— A plusieurs reprises le bruit a couru de querelles entre vous ?

— Cela est inexact, nous vivions en indifférents l'un auprès de l'autre... en étrangers, non en ennemis...

— Le bruit a couru, aussi, qu'il s'était livré à des brutalités...

— Mensonges!...

— Vous l'affirmez... Jamais il ne m'a manqué d'égards! Jamais il ne s'est départi envers moi de son habituelle douceur...

— Pardonnez-moi si j'aborde un genre de questions plus délicates...

— Je répondrai à tout.

— M. de Lantenay avait des maîtresses ?

— Je l'ignore.

— Vous ne vous êtes aperçue de rien ?

— Non!

— Pourtant il a fait des dépenses incompréhensibles ?

— C'est à lui, non à moi, de vous les expliquer.

— Vous êtes ruinée, ou à peu près, grâce à lui...

— Je le crois. Je ne connais pas nos affaires. Mon mari ne me tenait pas au courant, ne me rendait pas compte. Une seule fois il y a fait allusion. Ma tante lui reprochait l'exagération de ses dépenses...

— Et il a répondu ?

— En plaisantant, il a dit : « Les dépenses c'est mon seul luxe... » A l'heure qu'il est, je ne sais où nous en sommes... La guerre a dû achever l'œuvre de ruine...

— En résumé, dans la conduite de M. de Lantenay vis-à-vis de vous, vous ne pouviez rien lui reprocher?...

— Il est vrai, M. de Lantenay a toujours été avec moi d'une correction absolue.

M. Lionel se leva de son bureau où il était assis et pendant une minute se promena de long en large.

Tout à coup, il s'arrêta et à voix basse — bien qu'ils fussent seuls et que le greffier n'assistât point à cette disposition :

— Madame, je fais appel à votre franchise... Il me semble difficile que vous ayez vécu en cette intimité...

Elle fit un geste sur ce mot... Il reprit :

— En cette sorte de vie rapprochée, si vous préférez, sans que vous ayez pu, en cette période de deux ans, qui s'est écoulée depuis votre mariage, remarquer, observer, deviner chez votre mari la nature de ses impressions, de ses sentiments... Votre mari a dû parfois jeter le masque... Où était son intérêt de vous faire croire encore à son amour ? Je n'en vois aucun. Et s'il jouait une comédie,

c'est un rôle bien lourd que celui qui dure aussi longtemps...
Il dut y avoir, du moins, des défaillances...

Elle secoua la tête.

— Jamais, madame?

— Jamais.

— Cette... comédie... d'amour, il vous la joua sans cesse?...

— Oui.

— Et vous ne vous êtes jamais dit que peut-être, en réalité, cet homme vous aimait?...

— Plusieurs fois.

— Dans quelles circonstances?

— Je l'ai surpris, pleurant, dans sa chambre... alors que j'étais certaine qu'il ne me savait pas là...

Et le juge, avec une sorte de colère :

— Il pleurait! Il ne jouait donc pas la comédie en ce moment-là?

— Il était sincère!

— Et la pensée ne vous est jamais venue, la pensée redoutable, que vous avez pu vous tromper... et que vous rendiez la vie misérable à un homme qui vous aimait d'une passion sincère?

Berthe était d'une pâleur mortelle.

On eût dit qu'elle allait s'évanouir.

D'une voix indistincte, les mains jointes, elle murmura :

— Oh! monsieur, monsieur, vous me torturez à plaisir... Que savez-vous? Si vous savez quelque chose... par pitié, ne me laissez pas ainsi... Parlez, renseignez-moi... Je... je... ne demande qu'à croire...

Et, avec un cri déchirant, du plus profond de son être :

— Ah! croire! croire!... le savoir innocent, de tout, de tout... oh! monsieur, monsieur, ayez compassion de moi... parlez, parlez... j'ai soif de croire, de reconquérir la vie, car je me sens mourir sous le fardeau de tant d'horreurs... Croire, mon Dieu, croire!...

Elle était presque tombée à genoux, suppliante :

Et, un instant, sous le coup de son émotion très visible, on put s'attendre à ce que le juge allait parler...

Mais l'heure n'était pas venue, sans doute.

Il avait promis de se taire, encore.

Il se tut.

Quelques minutes après, lorsque madame de Lantenay fut remise, elle sortait du cabinet de M. Lionel, pendant que, par une autre porte, entrait, obséquieux, triste, le regard ombragé sous les paupières à demi-baissées, le Joux Gervais...

— Asseyez-vous, monsieur Floriset...

Le juge était redevenu souriant.

La partie était engagée.

Et l'enjeu, c'était la tête d'un homme...

— Vous dirigez la filature d'Aillicourt-Autrecourt du temps de M. Tourland, et cette direction vous a été conservée après le mariage du comte de Lantenay. Personne ne peut donc être, mieux que vous, au courant des affaires de cette filature. Et l'intimité dans laquelle vous viviez avec le comte et la comtesse, à la Gloriette, doit vous permettre également de me renseigner sur les dépenses exagérées de M. de Lantenay et sur l'état actuel de sa fortune.

Gervais répondit posément :

— Je ferai, si vous le voulez bien, deux parts de la question que vous me posez. Je puis, en effet, vous rensei-

gner sur tout ce qui concerne la gestion de la filature d'Autrecourt; mais, quant aux dépenses du comte et à tout ce qui n'était pas affaire de commerce, vous me permettrez de garder le silence.

— Pourquoi?

— Parce que je ne sais, là-dessus, que ce que tout le monde sait... Je n'ai vu, de tout cela, que ce que tout le monde a vu...

— Vous vous ferez donc simplement l'intermédiaire de tout le monde et en répondant tout à l'heure à la seconde partie de ma question, vous me direz ce que l'on sait, ce que l'on a vu...

— Puisque vous le désirez...

— Arrivons d'abord aux affaires de la filature...

— Je ne puis que vous donner un état général; mais, si vous m'accordez quelques jours, il me sera aisé de vous établir des chiffres. Même avant la guerre, la filature était perdue. Les affaires, malgré tout le soin que j'y apportais, et par la négligence coupable du comte, avaient diminué, en 1869 et 1870, dans des proportions effrayantes. M. de Lantenay apportait une si parfaite indifférence au renouvellement de ses contrats, se mettait si peu au courant des intérêts sans cesse en péril de cette industrie délicate, et qu'on aurait pu conserver prospère que l'on eût dit qu'il y avait chez lui une sorte de parti pris d'arriver au plus vite à sa ruine...

— Comment expliquez-vous une pareille folie?

— Incurie...

— Mais vous étiez là pour l'avertir, empêcher cette ruine.

— Il se riait de mes conseils, ne tenait pas compte de mes avertissements.

— Vous n'aviez pas la signature, et vous ne pouviez traiter sans ses ordres?

— Je l'avais avec M. Tourland. Le comte me l'avait retirée.

— En résumé?

— En résumé, pour relever la filature, lorsque viendra la paix, j'estime qu'il ne faudra pas loin de quatre ou cinq cents mille francs, en y comprenant les deux ans d'efforts à peu près stériles qui vont s'écouler, après la paix, et en escamptant même une reprise sérieuse des affaires.

— M. de Lantenay se rendait-il compte de cette situation?

— Je la lui ai mise sous les yeux bien souvent.

— Le comte n'avait donc pas l'espoir de trouver un commanditaire, un associé?

— A Dieu ne plaise, monsieur, dit le doux Gervais, que je veuille dire du mal de mon patron, mais je n'ajouterais rien aux charges qui pèsent sans doute sur lui si je vous rappelle combien il est détesté et méprisé dans tout le pays...

— Mais vous, Floriset, qui paraissez lui être dévoué quand même, n'avez-vous pas songé au moyen de sauver cette maison jadis florissante, dont vous connaissez les ressorts, les ressources encore possibles... les chances de succès probable...

Le doux Gervais souriait.

— Certes, j'y ai songé, dit-il, je ne suis pas sans avoir fait des économies. M. Tourland m'avait intéressé dans les

affaires, mais la situation est si embarrassée que j'hésite à risquer là-dedans tout ce que je possède...

— Ce que vous possédez suffirait-il?...

Un silence singulier...

Les deux hommes, pendant quelques secondes, ne respirèrent plus...

Cette question était toute simple, pourtant. Elle avait été posée par le juge avec le semblant d'une indifférence absolue. C'était un homme du monde, causant avec un homme du monde, rien de plus, se renseignant auprès de lui. Rien en lui du juge, de l'inquisiteur. Et même, en adressant cette question, M. Lionel s'était levé, avait tourné le dos à Gervais, et, se haussant sur la pointe des pieds, avait glissé des papiers dans un carton entr'ouvert songeant déjà à autre chose...

Rien n'était à négliger dans cette bataille suprême.

Si court qu'il eût été, ce silence, il avait marqué une hésitation chez Gervais. Pourquoi Gervais avait-il hésité?

Il répondit :

— Peut-être!...

Et le juge se rasseyant, répliqua avec un sourire poli :

— Alors, monsieur Floriset, espérons que vous vous déciderez et vous empêcherez la ruine complète de la maison. Bien des pauvres gens, après la guerre, vont avoir besoin de travail. La fabrique occupait un grand nombre d'ouvriers. Ce serait rendre service à tout ce pays...

Gervais se contenta de s'incliner, mais il ne voulait pas s'engager, et il laissa passer cette réflexion sans qu'on devinât s'il l'approuvait ou non.

M. Lionel ajouta avec bonhomie :

— Propos en l'air, du reste, car la guerre n'est pas terminée, la filature appartient toujours à M. de Lantenay, lequel n'a, jamais, que je sache, manifesté l'intention de s'en défaire.

— En effet... quant à moi, je ne lui ai pas fait d'ouvertures à ce sujet.

— Arrivons maintenant à la deuxième partie de ma première question. Veuillez vous faire l'écho auprès de moi, de ce que tout le monde dit et de ce que tout le monde sait...

Gervais releva la tête. Et il répliqua d'un ton ferme :

— Monsieur le juge, je refuse de répondre.

— Pourquoi?...

— Parce qu'il ne me convient pas à moi qui suis l'obligé de M. de Lantenay, puisque j'étais à son service, de vous rapporter des commérages dont quelques-uns peuvent être vrais, mais dont les autres peuvent n'être que des calomnies.

— Ce sentiment vous honore, monsieur Floriset. J'ai donc à m'excuser. Il me sera permis toutefois de vous faire remarquer que vous n'avez pas mis la même discrétion à instruire la comtesse de Lantenay de tout ce qui s'est passé sur la Warthe, en juillet dernier...

— Ici, monsieur, dit Gervais avec tristesse, mon devoir était de parler... Je n'ai pas accusé le comte, j'ai mis madame de Lantenay dans la confidence de ce que je venais d'apprendre... Dans une question aussi grave, aussi délicate, je me suis bien gardé d'intervenir autrement et de donner à madame de Lantenay quelque conseil que ce fût...

Jusqu'au dernier moment, je croirai à l'innocence du comte, et à moins qu'il n'avoue...

— Il proteste avec la plus grande énergie contre les accusations.

— Et il est innocent, monsieur, il est innocent, dit Gervais avec chaleur. Certes, on peut lui adresser bien des reproches. Certes, toutes les apparences sont contre lui. Certes, s'il est vraiment innocent, sa situation est effroyable, car il doit se sentir accablé par des preuves terribles... contre lesquelles il lui sera bien difficile... de se défendre... Malgré cela, moi, j'ai peine à croire...

— C'est que vous jugez avec votre cœur, monsieur Floriset, et non avec votre raison... Votre amitié pour le comte vous aveugle...

Le doux Gervais dit tristement :

— Tant mieux si je reste ainsi longtemps sans rien voir...

— Vous étiez très dévoué au comte...

— Oui... mais je ne l'aimais pas, je ne pouvais pas l'aimer...

M. Lionel tressaillit. Décidément l'homme qu'il avait devant lui était redoutable. Cet homme avait une intuition merveilleuse des pièges qui lui étaient tendus.

— Je ne pouvais pas l'aimer, puisqu'il rendait madame de Lantenay malheureuse, et je suis l'ami d'enfance de la pauvre femme... Mais, à cause d'elle, justement, et sans aucune affection, j'avais consacré mon dévouement tout entier à son mari... C'était mon devoir d'ami, c'était mon devoir d'homme...

— Vous n'avez jamais eu à vous plaindre de lui?

— Jamais, en apparence!

— Qu'entendez-vous par là?

— J'entends que, dans ses rapports avec moi, M. de Lantenay s'est toujours montré bienveillant, même amical!... Oui, il me traitait en ami... N'était-il pas sûr de moi?... Et je l'ai servi jusqu'au dernier jour sans l'aimer et sans le haïr, avec, seulement, le souvenir douloureux que l'arrivée de cet homme à la Gloriette avait brisé ma vie...

— En quoi?

Le doux Gervais parlait les yeux baissés, parlait d'une voix sourde. Il tira son mouchoir, l'appuya un moment sur ses yeux, essuya des larmes.

— Pardon, monsieur, dit-il, pardon de cette faiblesse... Ma vie était brisée, oui, car j'aimais depuis longtemps la fille de Tourland... et, la voyant si malheureuse, je n'avais pas d'autre rêve que de lui rendre un peu de bonheur... Alors, son mariage fut un coup terrible... Je crus que je deviendrais fou... Ce fut mon amour même qui me sauva de mon amour... Dans l'humble, obscur dévouement de tous les jours, je cherchai et je trouvai le moyen de vivre... Il n'a pas dépendu de moi que Berthe fût heureuse auprès de son mari... Jusqu'à la fin, je lui ai tout caché, les dépenses, les folies, la misère menaçante... tout... Je n'ai parlé que lorsque j'eus compris que peut-être un crime avait été commis... Mais, loin d'accuser le comte, je le défendis encore... J'obtins de Berthe qu'elle garderait le secret... Et elle me tint parole, puisque, ce secret, elle le garde depuis plus de quatre mois, sans que grâce à mes prières, rien n'en ait transpiré... Il a fallu pour qu'elle parût enfin, la mort de Marie-Jeanne... J'essayai de l'empêcher encore... Je tentai une dernière fois de défendre M. de Lantenay... Tant que la femme avait souff-



Société de Tir militaire La Montagnarde

SAMEDI 26 OCTOBRE à 8 1/2 h. précises.

Grande Soirée Familiale privée au Stand des Armes-Réunies.

Distribution des Prix de la Tombola et Présentation de la Bannière.

18834-2 Le Comité.



Boucherie E. GRAFF

Il sera vendu SAMEDI, dès 7 1/2 h. du matin, devant le Bazar Parisien, place du Marché, de la viande de

Génisse

EXTRA, première qualité.

Gros VEAU, extra première qualité. Prix sans concurrence.

Porc frais

Prix sans concurrence.

18851-1 Se recommande, E. GRAFF.

Société Fédérale de Gymnastique L'Abeylle

DIMANCHE 27 OCTOBRE Course obligatoire

ITINÉRAIRE:

La Rasse, — Blaufond, — Echelles de la Mort, — Les Bois. — Retour par chemin de fer.

Rendez-vous à 9 h. du matin, au local. Tous les membres et amis sont cordialement invités.

SE MUNIR DE VIVRES. En cas de mauvais temps, renvoi à 8 jours, sans autre avis.

18835-2 Le Comité.

Modes. Madame Jeanbourquin, modiste, rue Numa-Droz 148, a transféré son domicile rue du Progrès 87, au 1er étage. 18835-4

SAGE-FEMME MME A. SAVIGNY, Fusterie 1, GENEVE. O. L. 2170. Maladies des femmes, Consultations, Pensionnaires. 17236-2

Avis aux parents! Une bonne femme demande 1 ou 2 enfants en pension. Bons soins assurés. — S'adresser rue de la Serre 103, au pignon. 18647-3

Commanditaire. On demande commanditaire avec apport de 1000 FRANCS, pour une nouveauté en horlogerie. — S'adresser sous chiffres A. R., 18477, au bureau de L'IMPARTIAL. 18477-1

Sage-femme. M^{me} Veuve BERDOZ, rue de Lausanne 4, GENEVE (face Gare). Pensionnaires, prix modérés. 20 ans de pratique, confort. Discrétion. So charge des enfants. Reçoit tous les jours. Lx-750 15923-73*

ACCORDS ET VENTE DE PIANOS

J.-H. MATILE, D. JeanRichard 19. Téléphone 559.

18620-18

Cuisinière. La CUISINE POPULAIRE demande pour tout de suite une personne de 30 à 40 ans, robuste, pour faire la cuisine. Gages, 65 fr. par mois. 17433-18*

Deux messieurs cherchent à louer une belle chambre bien meublée, indépendante, à 2 lits, propre et bien éclairée, si possible avec piano. 40 francs environ. — S'adresser, sous chiffres K. B. 18692, au bureau de L'IMPARTIAL. 18692-5

Jeune ménage, sans enfants, désire louer un petit appartement meublé, composé de chambre à coucher, cuisine et au besoin, petit salon. Très pressant. — Faire offres à MM. Jucker & Cie, rue du Doubs 55, en Ville. 18750-3

Local. On demande à louer de suite un local bien éclairé, à défaut, une grande chambre non meublée. S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 18708-2

Horloger cherche à louer de suite, au mois, une place pour travailler dans petite partie de l'horlogerie. — Adresser offres par écrit, sous chiffres R. G. 18659, au bureau de L'IMPARTIAL. 18659-1

On demande à louer de suite ou pour le 1er novembre une belle chambre meublée et indépendante, située si possible au centre. — S'adresser sous chiffres H. M. G. 18508 au bureau de L'IMPARTIAL. 18508-1

On demande à acheter de suite un petit bureau de dame. — S'adressez chez Mlle BERTSCH, rue du Temple-Allemand 75, au 1er étage. 18711-2

PIANO. On achèterait d'occasion un bon piano. 18652-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Futaillerie. On est toujours acheteur de bonne futaillerie. — S'adresser à M. Bozonnet, rue de la Serre 3. 2848-16

On demande à acheter d'occasion 2 traineaux et 1 voiture à souflet. 18710-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Bouteilles. On achèterait de belles bouteilles fédérales. — S'adresser à M. Léon Séchey, successeur de J.-E. Beaujon, Rue Neuve N° 5. 18524-1

On demande à acheter une petite fournaise à tremper, à gaz, si possible avec ventilateur. — Offres par écrit avec prix, sous chiffres F. D. 18695, au bureau de L'IMPARTIAL. 18695-1

A vendre à de bonnes conditions, des calorifères et des fourneaux en tôle, garnis, usagés, mais en bon état. S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18682-2

A vendre un bon fourneau à gaz, à brûler, à deux machines à écrire. Très bon marché. 18657-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre une commode noyer, usagée mais en bon état. — S'adresser rue de l'Emancipation 47, au 3me étage. 18648-2

A vendre 20 pores de 8 semaines; 20 à 25 fr. la pièce. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 96. 18660-2

A vendre 1 potager à gaz, avec four et broche, ainsi qu'un potager à bois, avec grille et bouilloire. — S'adresser rue de la Boucherie 5, au 2me étage. 18641-2

A vendre faute d'emploi, des tamis en crin, de diverses grosseurs, avec leurs tambours en peau. 18681-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre un potager n° 11, en bon état. Prix, 40 fr. — S'adresser rue de la Côte 12, au rez-de-chaussée, à gauche. 18691-2

A vendre un établi pour menuisier. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18690-2

A vendre une belle table à couloires, avec 4 allonges. — S'adresser rue de la Paix 95, au 3me étage. 18673-2

A vendre 300 bouteilles fédérales. — S'adresser chez M. Zwahlen-Sandoz, rue de la Côte 9. 18717-2

Les Régulateurs SAGNE-JUILLARD sont les plus renommés.

A vendre un grand étiau à pied, poids 28 kilos. 18635-6* Cinq grandes cuves en grès, contenance 111 et 65 litres, pour doreurs, nickeleurs, galvanoplastes, etc. Une pompe rotative, pouvant servir pour tous genres de liquide. S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre un beau potager n° 13, avec tous les accessoires, usagé mais en parfait état d'entretien. — S'adresser Coutellerie BETSCHEN. 18519-1

A vendre 2 canapés à coussins, canapés Hirsch, 1 banque de magasin, bureau et pupitre, tables ronde, pliante, tables carrées, 1 potager à bois, avec bouilloire, 1 potager à gaz à 2 trous avec la table en fer, 2 lustres à électricité, 1 presse à copier, etc. — S'adresser rue du Premier-Mars 6, au rez-de-chaussée, à droite. 18518-1

A vendre une ancienne Bible, avec gravures, datant de 1700. — S'adresser à Mme Guenin, Maison Jaune, SONVILIER. 18509-1

A vendre une lampe à suspension, une table ronde, un salon, 160 bouteilles vides. 18529-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre 30 pigeons. — S'adr. à M. Ed. Pâster, rue des Granges n° 8. 18527-1

A vendre une lampe à suspension, en parfait état. 18526-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre un lit de fer très propre, matelas crin animal. — S'adresser rue du Manège 16, au 2me étage, à gauche. 18537-1

A vendre ou à échanger, un grand potager pour pension ou pour paysan. Prix modique. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 65, au rez-de-chaussée.

A vendre une jolie machine à coudre, ainsi qu'une bonne paire de bottes et un veston de cuir. 18630-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre une armoire à glace, amueusement de salon, lit complet, lavabo, tables ovale, ronde, de nuit, chaises, une pendule neuchâtoise, grande sonnerie, et divers outils de fabricant de cadrans, soit plaques, cibo, établi, deux fournaises, poinçons et quantité d'autres outils. — S'adresser rue de l'industrie 16, au magasin. 18351-1

A vendre ensemble ou séparément 3 pores de 3 mois. — S'adresser à M. E. Zimmermann, La Ferrière. 18325-1

La personne qui a ramassé mercredi, entre 9 et 10 h. du matin, rue Numa Droz 21-23, la somme de 350 francs en billets de banque, est priée de la rapporter, contre 50 francs de récompense, au bureau de L'IMPARTIAL. 18713-1

La personne qui a pris soin, samedi, d'un carton déposé sur la devanture du magasin Jetter, rue Léopold Robert, et qui contenait une paire de souliers à lacets, est priée de les rapporter, contre récompense, rue Sophie Mairat 5, au 3me étage, à droite. 18663-1

Perdu une alliance, près du Poste de Police de l'Abeylle jusqu'à la rue du Progrès 68. — La rapporter, contre récompense, rue de la Serre 93 bis, au 1er étage. 18678-7

Perdu mardi, depuis la rue de la Serre à la rue Jacob-Brandt, une petite sacoche de dame, en cuir, contenant un porte-monnaie. — La rapporter, contre récompense, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1er étage. 18677-1

Trouvé un cachet monté sur or. — Le réclamer à M. Ch. Delachaux, émailleur, Les Arêtes 4. 18649-1

LE DISQUE "PATHÉ" SUPPRIME L'AIGUILLE et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant sans aiguille est étonnante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes. L'emploi du Saphir inusable seul peut donner l'absolue vérité de la voix humaine. Quand on a entendu les Disques Pathé il n'est plus possible d'en acheter d'autres.

A TOUS ET PARTOUT 8 JOURS à l'ESSAI Faculté de comparer avec les autres systèmes.

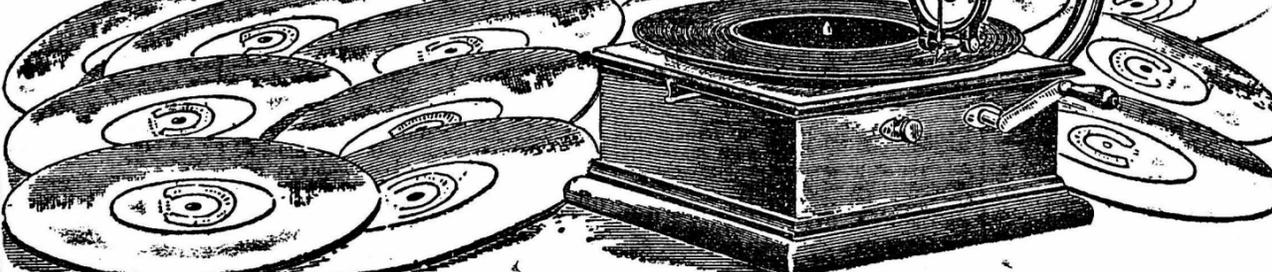
Le Théâtre chez Soi

LES PREMIERS ARTISTES DU MONDE Vaguet, Baer, Delna, Affre, Alvarez, Caruso, Delmas, Renaud, Rousselière, Noté, etc. Les plus célèbres artistes se sont engagés à n'enregistrer des disques que pour nous.

ATTENTION!

Les grands Disques PATHÉ donnent les plus longues auditions (jusqu'à 4 minutes). Le développement de la ligne d'impression du Disque PATHÉ va jusqu'à 165 mètres de longueur.

COMPAREZ et JUGEZ



INVENTION NOUVELLE 1907 Phonographe à Disques PATHÉ Diaphragme à membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin. J. GIRARD & Co 6 fr. PAR MOIS 30 MOIS DE CRÉDIT

Des prodiges en prodiges, nous tenons enfin l'ultime perfection! Le Phonographe à disques, le meilleur et le plus pratique, le plus vibrant, le seul qui donne le ton juste et qui évite l'intonation nasillard, vient d'être complètement métamorphosé par les merveilleuses inventions Pathé: la suppression de l'aiguille et son remplacement par un saphir extra-fin, et la création sensationnelle d'un nouveau disque d'une incomparable perfection. Une vogue phénoménale, fantastique, saluée l'apparition de cette double invention, qui sort définitivement la machine parlante du domaine de la fantaisie, pour la porter au rang des instruments artistiques les plus exacts; ce qui permet désormais à tout le monde de posséder sa toute réalité, le THÉÂTRE CHEZ SOI.

Le nouveau diaphragme Pathé est une pièce remarquable de précision mécanique, sa plaque vibrante, en mica, est d'une finesse et son saphir fin est non seulement inusable par lui-même, mais il n'altère jamais le disque à l'usage. Comme rendement, la supériorité du saphir sur l'aiguille est étonnante.

LE NOUVEAU DISQUE PATHÉ n'a rien de commun avec les anciens disques fonctionnant à l'aiguille métallique qu'il faut renouveler à chaque audition.

Le disque Pathé est la merveille des merveilles et ses qualités principales peuvent se résumer ainsi: 1. Il donne les plus longues auditions connues (jusqu'à 4 minutes) et contient ainsi des airs complets et non seulement des coupures ou des extraits. Son diamètre est de 29 centimètres.

D'un éclat sans pareil et d'une force d'intonation prodigieuse, le disque rend la voix humaine fidèlement et la musique à son tour avec les anciens disques fonctionnant à l'aiguille métallique, la netteté, l'ampleur et la délicatesse de la voix des merveilleux artistes qui ont interprété les œuvres de choix.

NOUS EN DONNONS LA GARANTIE LA PLUS FORMELLE. Le Disque Pathé a été créé avec un souci d'art incontestable. — C'est le seul qui mérite sincèrement le titre de Disque Artistique. Enfin le Disque Pathé comprend 20.000 morceaux en toutes langues qui ont été chantés ou exécutés exclusivement pour lui par tous les artistes qui ont un nom au Théâtre ou au Concert. Ces 20.000 morceaux constituent une prodigieuse bibliothèque vocale et instrumentale qui existe au monde!

L'appareil de luxe que nous offrons est accompagné de 40 morceaux sur grands disques double face choisis parmi les meilleurs (voir la liste ci-dessous).

Description: Appareil 21 x 21 à la base, 42 centimètres de haut, stabilisateur de grand luxe, plateau de 78 centimètres de diamètre, grand pavillon mobile, forme tulipe, noir et or, de 175 de circonférence à l'ouverture, 53 centimètres de long. Nouveaux disques avec membrane de mica inaltérable et pointe de saphir extra-fin. — Mouvement chronométrique de précision se remontant pendant le marche.

MOINS CHER QU'AU COMPTANT

Un CRÉDIT de 30 MOIS c'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des 40 morceaux sur 20 grands disques double face, le tout au grand complet et que l'acheteur ne paie que 6 fr. par mois jusqu'à complète libération du prix total de 180 francs.

La COLLECTION des CHEFS-D'ŒUVRES ARTISTIQUES

LISTE des 40 MORCEAUX choisis.

- OPÉRAS - OPÉRAS-COMIQUES 1. Roméo et Juliette (Cavatine), par ALVAREZ, de l'Opéra. 2. Hérodiade (Vision fugitive), chanté par NOTÉ, de l'Opéra. 3. Tannhäuser (Romance de l'Étoile), par RENAUD, de l'Opéra. 4. Faust (Scène de l'Église), chanté par DELMAS, de l'Opéra. 5. Tosca (de Puccini), chanté par CARUSO, célèbre ténor italien. 6. Le Roi d'Ys (Aubade), chanté par ROUSSELIÈRE, de l'Opéra. 7. Orphée (J'ai perdu mon Euridyce), par M^{me} DELNA, de l'Opéra. 8. Philémon et Baucis (O riant nature), par JANE MESSY, Op.-Com. ROMANESQUES - CHANSONNETTES - GRANDS AIRS 9. C'est mon ami, chanté par VAGUET, de l'Opéra. 10. Le Vallon (de Gounod), chanté par BAER, de l'Opéra. 11. On a oublié..., chanté par VAGUET, de l'Opéra. 12. Les Trois Roses, chanté par VAGUET, de l'Opéra. 13. Quand l'Oiseau chante, chanté par AFFRE, de l'Opéra. 14. Credo d'Amour, chanté par VAGUET, de l'Opéra. 15. Tu non mi vuoi più bene, chanté par CARUSO. 16. La première Lépore, par AMONVILLE, du Conservatoire. 17. Chanson pour Jean, chanté par BALAZOUZ, de l'Op.-Com. 18. Le Clairon (de Bruni), chanté par WAGNER, de l'Op.-Com. 19. Les Larmes de la Vie, par MISSARD, des Concerts Paris. 20. A propos de la Femme en Léopard, chanté par CARUSO. 21. Mes petites Compensations, par POLIN, des Concerts-Par. ORCHESTRES - DANSES - SOLI 22. Faust (Ouvr. des Épées), Fantaisie-Orchestre. 23. La Fille du Tambour-major (Fantaisie), Orchestre. 24. Marche des Saltanes (d'Albini), Orchestre. 25. Marche trioloro (de Popy), Orchestre. 26. Valse des Bas noirs (Valse), Orchestre. 27. La Jolie Pâtissière (Valse), Orchestre. 28. Rose Moussa (Valse lente), Orchestre.

- 29. Pour les Bambins (Polka), Orchestre. 30. Smarteuse (Polka), Orchestre. 31. Max (Polka-Marche), Orchestre. 32. Royal Cortège (Scottish), Orchestre. 33. Gracieux Sourire (Mazurka), Orchestre. 34. Cloches de Mai (Mazurka avec xylophone), Orchestre. 35. Juanita (Dance espagnole), Orchestre. 36. Orphée aux Enfers (Quadrille) (1^{re} et 2^e figures), Orchestre. 37. Orphée aux Enfers (3^e et 4^e figures), Orchestre. 38. Sérénade (Solo de violon). 39. Comète (Polka pour 2 violons). 40. Carillon printanier (Scottish avec cloches).

L'emballage est gratuit. — Les quittances sont présentées par la poste sans frais pour l'acheteur.

Nous vendons en confiance. Rien à payer d'avance. L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

J. GIRARD & Co, 46, Rue de l'Échiquier, PARIS (X^e Arr^t).

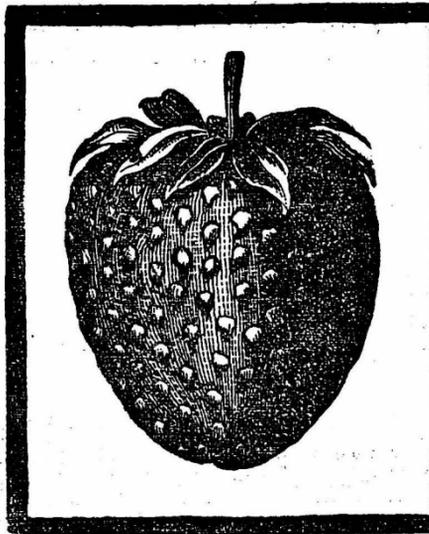
MARCIANS de VENTE et d'AUDITIONS: 47, Rue d'Enghien.

N° 4 BULLETIN de SOUSCRIPTION

Form with fields for Name, Profession, Address, and other subscription details.

l'Agence de la CHAUX-DE-FONDS, M.A. GIRARD

Gratis et franco la Maison J. GIRARD & Co, Agence de La Chaux-de-Fonds, rue de la Promenade 5, enverra sur demande ses catalogues illustrés spéciaux pour Appareils photographiques, Jumelles, Phonographes, Orfévres, Armes, Garnitures de cheminée et Cartels, Appareils de nettoyage par le vide, etc. 18821-1



Les Confitures de
Lenzbourg
sont les
meilleures du monde.

**Fédération des
Ouvriers Monteurs de boîtes
et Faiseurs de pendants**

Assemblée générale des ouvriers Monteurs de boîtes et Faiseurs de pendants or, Samedi 26 Octobre, à 2 heures de l'après-midi, à LA CROIX-BLEUE.
18852-1 Hc-7403-c LE COMITÉ.

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 27 Octobre
à 2 heures après midi

Grand Concert

donné par
L'Orchestre L'ESPERANCE

Direction: M. A. VEUVE
avec le gracieux concours de M. WUILLEMIN, de Bâle.

Entrée 50 cent. Entrée 50 cent.
MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

CHOU-CROUTE de Berne **25^c.**

de la MEILLEURE fabrique du canton.
sera vendue demain SAMEDI, sur la Place du Marché, sous la Lampe électrique vis-à-vis du magasin Peillpiere. Seule et unique vente à ce prix-là!
Par seilles de 25 kilos, à 20 c. le kilo.

COLOMBIER

Pour cause de départ, M. Ch. Meyer offre à vendre de gré à gré sa propriété située au centre de Colombier, composée de magasin et atelier complètement neufs, grandes caves voutées, deux logements, le tout en parfait état. — S'adresser au notaire Michaud, à BOLE.
H-6076-N 18839-4

COMMIS

au courant des travaux de bureau, fabrication et comptabilité, cherche engagement. — Adresser offres, sous chiffres J. Z. 18843, au bureau de l'IMPARTIAL.
18843-3

Jeune homme de 17 ans, désire faire un apprentissage comme

RHABILLEUR

chez un patron de ce métier. La Suisse française serait préférée.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18847-3

Echappements

On demande dans comptoir de la localité un bon logeur d'échappements pour petites pièces cylindre, aux pièces ou à la journée. — Adresser offres par écrit sous chiffres M. W. 18867 au bureau de l'IMPARTIAL.
18867-3

Pour cause de maladie, 18846-8

à vendre

au plus vite: L'outillage et calibre complet d'une petite fabrique d'ébauches et montres. Production mensuelle 500 à 600 douzaines. — On louerait les locaux avec force électrique, ou l'outillage serait à transporter ailleurs.
Conditions très favorables.
Estimation fr. 80.000.—
Cédé à fr. 15.000.—
Acompte fr. 5.000.—
Pour de plus amples renseignements, S'adresser à

A. Barfuss,
rue Franche 15, Bienne.

A LOUER

pour le 31 Octobre ou époque à convenir: des APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces, à prix modiques. — S'adresser chez M. THEILE, architecte, rue du Doubs 98.
18831-6

Moteur

On demande à acheter un moteur marchant bien, force 1/2 HP. — Adresser offres sous chiffres B. B. 18861, au bureau de l'IMPARTIAL.
18861-3

BUREAU DE GÉRANCES
LOUIS LEUBA
12, rue Jaquet-Droz 12

A LOUER

pour le 30 Avril 1908:
Jaquet-Droz 12, 2^{me} étage, 6 chambres, cuisine et dépendances, lessiverie, balcon. 17803-2
David-Pierre-Bourquin 5, 1^{er} étage, 3 pièces, alcôve et dépendances, salle de bains, gaz et électricité, lessiverie et jardin. Maison d'ordre. Fr. 620.
David-Pierre-Bourquin 5, 2^{me} étage, 4 chambres, cuisine et dépendances, salle de bains, balcon, installation moderne, jardin. Fr. 660.
David-Pierre-Bourquin 5, rez-de-chaussée, 4 pièces, cuisine et dépendances, installation moderne, balcon, lessiverie et jardin.
David-Pierre-Bourquin 5, sous-sol, 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances, conviendrait pour atelier.
Couturière se recommande pour du travail à la maison. Blouses pour dames. Spécialité: Robes et Manteaux d'enfants. — S'adresser, rue du Doubs 75, au 4^{me} étage.
18185-2

**Banque de prêts sur gages
La Sécurité Générale**
2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.
Prêts sur Titres et garanties.
Renseignements commerciaux. — Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles.
1534-69 18807-

Dorages. Qui se chargerait d'ap-prendre le dorage de roues à une personne n'habitant pas la localité; apprentissage payé. — S'adresser sous initiales R. S. 12038 Poste restante, Locle.
18807-

Attention! Deux dames de toute honorabilité, habitant un village du Vignoble, prendrait en pension un ENFANT de 2 à 3 ans. — Pour références, s'adresser chez Mme Gruet, rue de la Chapelle 12.
18850-3

Poires de dessert, première qualité, à 25 cent. le kilo.
Pommes de garde, première qualité, à 35 cent. le kilo.
18744-3 Fried. EICH, Lenzburg.

Horloger expérimenté, ayant dirigé durant nombre d'années, atelier de réparations à l'Etranger, cherche place comme Visiteur-Découpeur dans bonne maison. — S'adresser sous chiffres X. X. 18857, au bureau de l'IMPARTIAL.
18857-3

Retoucheur-Régleur de précision, entreprendrait à domicile, des retouches de pièces soignées et ordinaires. Si on le désire, on ferait aussi le coupage de balanciers et le pose du spiral. — Ecrire sous chiffres E. J. M. 18841, au bureau de l'IMPARTIAL.
18841-3

Achevages, terminages, retouches de réglages, sont demandés à domicile; travail fidèle.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18842-3

Un bon horloger connaissant à fond la petite et grande pièces ancre et cylindre, cherche place de découpeur dans maison sérieuse. Certificats à disposition.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18827-3

Demoiselle connaissant la sténographie et disposant chaque jour de quelques heures, demande travail de bureau. — S'adresser sous initiales X. 18819, au bureau de l'IMPARTIAL.
18819-3

Demoiselle de Magasin cherche place stable dans magasin de la localité. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres H. C. 18838, au bureau de l'IMPARTIAL.
18838-3

Repasseuse en linge se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. — S'adresser rue des Fleurs 24, au 3^{me} étage.
18823-3

Journalière. Une personne forte et active se recommande pour des journées. — S'adresser rue de la Ronde 25, au 1^{er} étage, à droite.
18639-3

Remonteur-acheveur. Bon remonteur sur pièces lancres 13 lig., connaissant l'achevage de la boîte, est demandé de suite. Place stable et bons gages.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18863-3

Rhabilleur connaissant à fond la pendule et la montre, est demandé de suite. Appointements: 150 à 200 fr. par mois, selon les aptitudes. — S'adresser à M. LOUIS CARRIÉ, rue du Palais 5, Arles-s.-Rhône.
18792-3

Guillocheur. On demande de suite un guillocheur sur argent. — S'adresser à M. J. Herrmann, décorateur, Waldenbourg.
18008-3

Doreuse. Un atelier de polissage de boîtes argent et métal, engagé pour la direction de celui-ci, une ouvrière connaissant la partie à fond. Place stable et bons gages. Certificats demandés. — Adresser offres sous chiffres S. F. 18816, au bureau de l'IMPARTIAL.
18816-3

Acheveur d'échappements ancre après dorure, sérieux et régulier, est demandé de suite. — S'adresser au Comptoir, rue Léopold Robert 48.
18856-3

Doreuse. Une ouvrière connaissant le dorage de la boîte métal et l'argenture, trouverait place stable de suite. — Adresser offres sous P. S. 18815, au bureau de l'IMPARTIAL.
18815-3

Polisseuse. On demande une polisseuse de boîtes or pour faire des heures. Pressant. — S'adresser rue St-Pierre 14.
18849-3

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes or est demandée de suite. — S'adresser chez Mme Brandt-Ducommun, rue Jaquet-Droz 30.
18848-3

Commissionnaire. On demande de suite jeune fille ou garçon libéré des écoles.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18811-3

Commissionnaire. Fabrique d'aiguilles de la place demande jeune fille, de 18 à 20 ans, forte, robuste et bien recommandée, pour faire les commissions et le nettoyage. — S'adresser rue de la Serre 47, au rez-de-chaussée.
18833-3

Jeune fille est demandée de suite pour faire quelques commissions de ménage entre ses heures d'école. — S'adresser rue D.-P.-Bourquin 1, au 3^{me} étage, à gauche.
18832-3

Servante. On demande une bonne fille sachant bien les travaux du ménage; pas besoin de cuire ni de laver. Gages 30 fr. — S'adresser rue du Marché 2, au 1^{er} étage.
18812-3

Servante. Ménage sans enfants, demande de suite une fille, connaissant un peu les travaux du ménage. Bons gages. — S'adresser rue de la Côte 38, au 1^{er} étage, LOCLE.
18794-3

Jeune fille. On demande de suite, pour le canton d'Argovie et dans une bonne famille, une jeune fille honnête, aimant les enfants et connaissant un peu les travaux d'un ménage. Gages 25 à 35 fr. par mois, selon convenance. — S'adresser rue du Progrès 13, au magasin.
18824-3

On demande un ouvrier pour porter la tourbe et faire les perons l'hiver. — S'adresser à M. Fritz Geiser, rue de l'Hôtel-de-Ville 40.
18858-3

Porteur de Pain est demandé libéré des écoles. — S'adresser à M. Linder, rue Numa-Droz 23.
18844-3

Rez-de-chaussée. A louer, pour le 31 Octobre, dans maison d'ordre, rez-de-chaussée de deux pièces, cuisine et dépendances. Gaz installé.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
18830-3

Chambre. A louer une grande chambre, à deux fenêtres, avec cuisine. — S'adresser à M. JULES JUNOD, rue de Tête-de-Rang 31.
18789-3

Chambre à 2 fenêtres, bien meublée, est à remettre de suite à une personne d'ordre et solvable. — S'adresser à M. Charles Dubois, rue du Temple-Allemand 109, au 1^{er} étage.
18784-3

Chambre à louer, meublée et chauffée, à personne honorable et travaillant dehors. — S'adr. rue du Progrès 15, au 2^{me} étage.
18802-3

Chambre. A louer, pour le 1^{er} Novembre, bre ou pour époque à convenir, belle chambre meublée à 2 fenêtres, à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 86, au 2^{me} étage, à droite.
18797-3

Chambre. A louer jolie chambre meublée, à soleil, dans maison d'ordre, de préférence à un monsieur. — S'adresser de midi à 2 heures ou le soir après 7 heures, rue du Parc 94, au 4^{me} étage (entrée rue Jardinière.)
A la même adresse, Rhabillage de pendules en tous genres.
18822-3

Chambre. A louer jolie chambre meublée, à personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 59.
18855-3

Chambre. A louer pour le 31 octobre ou 15 novembre, une jolie chambre non meublée, située au soleil et au rez-de-chaussée. — S'adresser chez M. Mayer-Graber, rue de la Paix 37.
18862-3

Chambre. A louer de suite, à Monsieur d'ordre, jolie chambre meublée indépendante. — S'adr. rue du Parc 89, au 2^{me} étage, à gauche.
18828-3

Dame d'un certain âge, cherche à louer une chambre non meublée, du prix de 10 fr., si possible rez-de-chaussée ou 1^{er} étage et dans le centre de la ville. — S'adresser sous initiales A. B. 18800, au bureau de l'IMPARTIAL.
18800-3

On demande à louer une chambre tout à fait indépendante, située si possible au centre de la ville. — Offres, par écrit, sous chiffres H. R. 18665, au bureau de l'IMPARTIAL.
18665-1

On demande à acheter 1 chaudière portative (contenant 80 à 85 litres), ainsi qu'un traineau pour 1 cheval, avec couvertures. — S'adresser sous chiffres J. E. Z. 18826, au bureau de l'IMPARTIAL.
18826-3

On demande à acheter un piano bien conservé. — Adresser offres et prix sous chiffres S. S. 18818, au bureau de l'IMPARTIAL.
18818-3

Lapins. A vendre faute de place une femelle Argente, avec sa nichée. — S'adresser à M. Ed. Perret, rue de la Prévoyance 86 B.
18854-3

A vendre un potager N° 11, neuf, avec barres jaunes et tous les accessoires, à moitié prix de sa valeur. — S'adresser rue du Progrès 87, au rez-de-chaussée.
18860-3

A vendre un fourneau en fonte. — S'adresser chez MM. Perdriz & Co., rue Alexis-Marie-Piaget 69.
18837-3

A vendre un beau et bon chien dressé pour la garde. — S'adresser rue Numa-Droz 81, au 3^{me} étage.
18813-3

A vendre de beaux chardonnerets, ainsi que des linottes. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 31-a.
18609-1

Trouvé un panier contenant un paquet. — Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion, rue de la Paix 81, au 2^{me} étage, à droite.
18798-3

Chien, manteau noir, poitrail blanc et jaune, pattes jaunes, petite race, s'est rendu dimanche chez M. Zélim Hugoniot, aux Bulles, près des Rochettes. — Prière de le réclamer, au plus vite.
18488-1

Etat-Civil du 24 Octobre

NAISSANCES
Boillod, Willy-Fernand, fils de Joseph, horloger, et de Julie, née Nicole, Français.
PROMESSES DE MARIAGE
Bähler, Emile, remonteur, et Schärer, Lina, horlogère, tous deux Bernois. — Scheidegger, Friedrich-Carl, coiffeur, Bernois, et Droz-dit-Busset, Blanche-Emma, coiffeuse, Neuchâteloise.

MARIAGE CIVIL
Fournier, Albert, boulanger, Français et Matthey, Louise-Jeanne, horlogère, Neuchâteloise.

DÉCÈS
27527. Chatelain née Häberli, Stéphanie, veuve de Eugène, Bernoise, née le 29 décembre 1833.

Mademoiselle Louise Gobet, Madame et Monsieur Torriani-Gobet, se font un devoir d'exprimer leur vive et profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.
H-7396-c 18808-1

Que la volonté soit faite.
Luc XXII, 42.

Monsieur Charles Calame-Bauer, Monsieur et Madame Gérald Bauer et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Jacob Oth-Bauer et leurs enfants, à Meiringen, Monsieur et Madame Alfred Bauer et leurs enfants, à Worben, Monsieur Paul Bauer et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Calame et Bauer, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,
Madame Bertha CALAME, née Bauer que Dieu a reprise à Lui, Jeudi, à 4 1/4 heures du soir, dans sa 48^{me} année, après une courte mais pénible maladie.
Les Hauts-Geneveys, le 25 Octobre 1907.
L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu à LA CHAUX-DE-FONDS, Samedi 26 courant, à 1 heure après-midi.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.
La famille affligée ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.
18829-1

Les dames faisant partie de la Société LE LIÈRE sont informées du décès de Madame Bertha Calame-Bauer, membre de la Société.
18853-1 Le Comité.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car Tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.
Ps. xxxiii, 1 et 4.

Monsieur Lucien Chatelain et son fils Lucien, à Soleure, Madame Léa Stendler-Sengstag, Madame veuve Aurélie Belfis-Chatelain, Monsieur Auguste Chatelain-Chopard et ses enfants, à Tavannes, Madame Lucie Stadler et son fils Gottfried, à Tavannes, les enfants de feu Adhémar Chatelain-Dessalles, Monsieur et Madame Alphonse Belfis et leurs enfants, à Hérimoncourt (France), Madame veuve Lina Courbet et ses enfants, à Hérimoncourt, Monsieur et Madame Prosper Häberli et leurs enfants, à Morteau, Madame Hortense Corne, à Roches (France), ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie,
Madame veuve Stéphanie CHATELAIN née Häberli,
que Dieu a reprise à Lui mercredi, à 11 1/4 heures du soir, à l'âge de 85 ans, après une courte maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 24 Octobre 1907.
L'ensevelissement aura lieu SANS SUITE Samedi 26 courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire, rue du Nord 65.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.
18743-1

Polissages. On entreprendrait encore 1 ou 2 grosses de polissages et finissages de boîtes argent, ainsi que des avivages de montres. — S'adresser rue de l'Industrie 13, au 1^{er} étage. 18636-2

Achevages. On demande à faire à domicile achevages-terminages, travail soigné en savonnets et l'épines or, pièces simples et compliquées. — S'adresser rue Numa Droz 186, au 2^{me} étage. 18636-2

Dessinateur-dispositif-traceur. demande place stable et bien rétribuée. — Adresser les offres, rue de la Serre 25, au 1^{er} étage. 18740-2

Graveur pouvant mettre la main à tout et sachant souder, demande place de suite. 18741-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelières. Deux jeunes filles, 23 ans, connaissant à fond le service de grand café, l'une parlant correctement français, allemand et anglais, l'autre allemand et un peu français, cherchent place de ce genre à la Chaux-de-Fonds ou environs. Bons certificats. Excellentes références. — Offres écrites à M. Böhner, rue Enning 10, Lausanne. 18668-2

Jeune fille honnête, connaissant les travaux du ménage, cherche place dans petite famille. — Adresser les offres, sous chiffres E. J. 18670, au bureau de l'IMPARTIAL. 18670-2

Volontaire. Une famille de ZÜRICH, cherche à placer une jeune fille, d'une quinzaine d'années, ayant suivi les Ecoles Industrielles, comme volontaire dans un magasin ou une bonne famille, pour se perfectionner dans le français. Ne demande pas de gages. — S'adresser chez Mme E. Veuve, rue du Grenier 30, après 7 heures du soir. 18668-2

Journalière. Une jeune dame demande à faire des heures ou des tricots. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18714-2

Commis. Demoiselle expérimentée dans tous les travaux de bureau, sortie et rentrée du travail, service d'expédition, cherche place dans maison sérieuse de la ville. Disponible de suite. Excellentes références. — Adresser offres sous J. C. H. 18439, au bureau de l'IMPARTIAL. 18439-1

Chauffage central. Ayant temps disponible, on entreprendrait pendant l'hiver des chauffages central. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18345-1

Cadrans. Deux paillonnières et un décalqueur peuvent entrer de suite. — S'adresser à la Fabrique de Cadrans, rue Alexis-Marie-Piaget 32. 18701-2

Vendeuse. On demande bonne vendeuse active, de toute moralité, présentant bien, dans bon magasin de la localité. Sérieuses références exigées. — Adresser offres par écrit sous initiales A. M. 18645, au bureau de l'IMPARTIAL. 18645-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille, pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue du Grenier 23, au 1^{er} étage, à droite. 18642-2

Commissionnaire. On cherche une personne, bien recommandée, pour faire les commissions et les nettoyages de bureau. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18683-2

Jeune garçon est demandé pour porter le pain entre les heures d'école. — S'adresser Boulangerie Berner, Place de l'Hôtel-de-Ville. 18676-2

Boucher. On demande pour entrer de suite un garçon fort et de toute moralité, comme apprenti; à défaut un garçon de peine. — S'adresser Charcuterie Montagnarde, rue de la Serre 8. 18672-2

Bonne. Pour un ménage de 2 personnes et 1 enfant, on demande une personne active, connaissant la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. Certificats exigés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18632-2

Jeune fille. On demande une jeune fille, pour aider à des travaux de comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18684-2

Apprenti. On demande un jeune homme comme apprenti photographe. — S'adresser chez M. Werner, rue de la Paix 55 bis. 17659-9

Repasseur. On demande un ouvrier repasseur, connaissant bien sa partie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18649-1

Charron. On demande un charron pour travailler, soit aux pièces ou à la journée. Pension et logement dans la maison. — Préférence donnée à un jeune homme célibataire. — S'adresser à M. Luc Mathey, maréchal, aux Gérinnes, près Tramlan. 18491-1

Jeune fille connaissant la rentrée et sortie de l'ouvrage, est demandée de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18494-1

Jeune garçon. On demande un jeune garçon intelligent, libéré des écoles, pour faire des travaux de bureau et quelques commissions. Rétribution immédiate et progressive. — S'adresser par écrit, sous chiffres L. G. 18496, au bureau de l'IMPARTIAL. 18496-1

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie tailleur. — S'adresser chez Mme Dupré, rue Jaquet-Droz 6. 18478-1

Appartement. A LOUER pour le 30 avril prochain, un BEL APPARTEMENT moderne, dans maison d'ordre, de 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances, dans le quartier de l'Ouest. — S'adresser à M. Kreutter-Bourquin, rue Jaquet-Droz 32. 18512-4



Rayons de Tapis -- Rideaux -- Linoléums Couvertures

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle que nos anciens prix sont maintenus et n'ont subi

aucune augmentation

Renseignements, devis, envois à choix sans aucune obligation d'acheter. 18795-5

Cuisinière demande place pour le 1^{er} novembre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18474-1

Demoiselle de toute moralité, connaissant les deux langues et très au courant de la vente, cherche place dans bon magasin de la ville. Références à disposition. — S'adresser, sous chiffres M. D. N. 18234, au bureau de l'IMPARTIAL. 18234-1

Fille de salle cherche place de suite dans bon hôtel ou restaurant; à défaut comme femme de chambre dans bonne famille. A déjà servi dans famille distinguée. Certificats à disposition. — S'adresser à Mlle Bertha André, Nidau 59 (Biennet). 18515-1

Jeune fille libérée des écoles depuis 2 ans, cherche place où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Adresser les offres à M. J. von Almen, Mäli, Lütchental près Interlaken. 18507-1

Une jeune fille de la Suisse allemande, bien recommandée, cherche une place dans une bonne famille pour aider au ménage et s'occuper des enfants. — S'adresser rue du Temple-Allemand 61, au 2^{me} étage. 18329-1

Mécaniciens de préférence ajusteurs, trouveraient place stable, bien rétribuée. — S'adresser à M. P. Roch, fabrique d'outils de précision, à Rolle (Vaud). 17740-7

Jeune fille est demandée pour le 15 novembre pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18660-5

Servante. On demande dans un ménage de 2 personnes, une bonne servante parlant français, sachant bien cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. On ne lave pas. 45 fr. de gages. — Se présenter de 2 à 3 heures ou de 7 à 8 heures, rue Léopold-Robert 59, au 2^{me} étage, à droite. 18514-4

Acheveur-Lanternier bien au courant de la retouche des réglages et de l'achevage de boîtes savonnets, pourrait entrer de suite au Comptoir J. Ullmann & Co, rue du Commerce 17a. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. 18757-2

Remonteur-Acheveur habile et consciencieux, connaissant bien les retouches de réglages et les achevages de boîtes or, peut entrer dans une bonne maison. — Offres, sous chiffres A. A. 18718, au bureau de l'IMPARTIAL. 18718-2

Acheveur. Bon remonteur, connaissant à fond l'achevage de la boîte or, est demandé dans un bon Comptoir de la Localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18784-2

Décalqueur trouverait emploi de suite à la Fabrique de Cadrans, rue Alexis-Marie-Piaget 32. 18485-1

Graveur sachant faire le millefeuille et faux-bois est demandé de suite. — S'adr. à M. Emile Bohner, rue Léopold-Robert 29. 18525-1

Creuseuse pour ouvrage soigné est demandée de suite. Bons prix. — S'adresser à M. Jeanneret-Perret, rue de la Loge 6. 18506-1

Acheveurs d'échappements. Quelques ouvriers capables, achevage après dorure, sont demandés. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18398-1

Graveur. Bon millefeuilleur, connaissant tout les genres, faux-bois, etc., est demandé de suite. Stable. — S'adr. atelier rue de l'Industrie 2. 18664-1

Finisseuses de boîtes. On demande 2 ou 3 bonnes finisseuses de boîtes, connaissant bien leur métier et sachant finir la boîte Or et la boîte Argent. Inutile d'écrire si on ne fait pas les deux genres de boîtes. — S'adresser par écrit sous chiffres G. J. 18666, au bureau de l'IMPARTIAL. 18666-1

Polisseuse. Bonne ouvrière polisseuse-ajusteuse de boîtes or est demandée de suite. — S'adresser à l'Atelier, rue de l'Envers 28. 18719-1

Secrets. Préparateur à la transmission est demandé de suite. — S'adresser à l'Atelier Vögeli, RENAN. 18518-1

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire les commissions. — S'adresser rue de la Place-d'Armes 2, au rez-de-chaussée, à gauche. 18543-1

Jeune garçon libéré des écoles, est demandé de suite pour aider aux travaux d'un magasin. — S'adr. au magasin Select Café Bogota, rue du Marché 1 bis. 18411 1

Au Progrès

Logement. A louer pour le 31 Octobre, logement de deux pièces, corridor, jardin, lessiverie. — S'adresser rue des XXII Cantons 41, au rez-de-chaussée. 18752-5

Logement. A louer pour le 30 avril 1908, un magnifique logement de 7 pièces et dépendances, occupé actuellement par un Comptoir d'horlogerie, situé rue Léopold-Robert 17, au 2^{me} étage. — S'adresser au Bureau de la Brasserie de la Comète, rue de la Ronde 30. 18370-3

A louer pour le 30 avril 1908, de jolis APPARTEMENTS de 2 et 3 chambres, grands corridors, belles dépendances, gaz installé, cour, jardin, lessiverie. — S'adresser tout de suite, rue Numa Droz 144, Gérance L. Pécaut-Michaud. 18764-2

Logement. A louer, pour le 30 avril 1908, 3 grandes pièces, cuisine, corridor et dépendances, dans maison tranquille. — S'adresser rue de la Serre 39, au 1^{er} étage. 18780-2

Logements. 1908, dans les immeubles en construction rue de la Promenade 14 et Manège, de beaux logements modernes de 3, 4 et 5 pièces, chambre de bains, balcon, chauffage central, gaz et électricité. — S'adresser à M. Alfred Guyot, géant, rue de la Paix 43. 18410-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, exposée au soleil, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 45, au 8^{me} étage, à gauche. 18338-2

Chambre. A louer une belle chambre, bien meublée, à un monsieur sérieux, honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Charrière 22, (Succursale des Postes), au 1^{er} étage, à gauche. 18698-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, à personne tranquille, située à proximité de la Poste Succursale (arrêt du tram). — S'adresser rue de la Charrière 18, au 1^{er} étage. 18697-2

Chambres. A louer 2 chambres à deux lits, dont une pour 3 personnes honnêtes. — 2 fenêtres par pièce, au soleil et indépendantes. — S'adresser à Mme Biolley, rue Numa-Droz 14 A. 18553-5

Appartements. A louer de petits appartements d'une et de deux chambres, avec cuisine et dépendances. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 58, au rez-de-chaussée. 17900-6

Logement. Pour cas imprévu, à louer de suite ou époque à convenir, un beau logement de 4 pièces, chambre de bains et dépendances, entièrement remis à neuf, au centre et au soleil. — S'adresser au Magasin de lers Georges DuBois, place de l'Hôtel-de-Ville. 18553-3

Atelier. A louer, pour époque à convenir, un petit atelier avec appartement dans la maison de 3 grandes pièces, bout de corridor, gaz, électricité, chambre de bains, chauffage central, balcon, grandes dépendances. — S'adresser rue Léopold-Robert 51 a, au 3^{me} étage. 17660-6

Appartement. A louer pour le 30 avril 1908, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, très bien situé. — S'adr. rue Numa Droz 51, au 1^{er} étage. 17403-7

Rez-de-chaussée de 3 pièces, confort moderne, est à louer pour le 31 octobre, Place d'Armes 1 bis. Prix, 40 fr. — S'adresser au magasin, rue du Versoix 8. 16197-18

Appartement. A louer, pour le 1^{er} Novembre ou époque à convenir 8 chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz installés, cour et lessiverie. 17664-9

Un premier étage de 4 chambres, cuisine, chambre de bain, dépendances, balcon, cour et lessiverie.

Un bel appartement, 8 chambres, cuisine et dépendances, balcon, cour et lessiverie. — S'adr. à M. J. Tschupp, rue A.-M.-Piaget 31.

Appartement. A louer pour le 31 octobre prochain, un appartement de 4 pièces avec grand corridor éclairé, lessiverie dans la maison, fr. 650. Eau comprise. — S'adresser chez M. Jules Froideveaux, rue Léopold Robert n° 88. 17182-13

Atelier et BUREAUX, avec ou sans logement, sont à louer pour époque à convenir. Confort moderne. — S'adresser pour visiter, rue de la Paix 111, et pour traiter chez M. Vittori, rue du Nord 163. 16838-14

Quartier des Fabriques, à louer plusieurs appartements, pour tout de suite ou pour le 31 octobre 1907. — S'adresser Gérance L. Pécaut-Michaud, rue Numa Droz 144. 16128-13

Local. A louer pour le 31 octobre 1907, un local à l'usage de magasin. — S'adresser rue du Collège 8, au 2^{me} étage. 18561-20

Chambre. Dans une famille sans enfant, où l'on parle français, on désirerait louer une chambre meublée à deux messieurs. — On offre aussi la pension. Soins maternels et vie de famille assurés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18498-28

Appartement. Pour cause de départ, à remettre au plus vite, un appartement de 3 pièces, au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18489-1

Logements. A remettre pour le 30 avril 1908, un joli appartement de 2 ou 3 chambres à volonté, exposées au soleil. Pour le 15 novembre 1907, une belle grande chambre à 2 fenêtres, non meublée et indépendante, exposée au soleil. — S'adresser à la Boucherie Edouard Schneider, rue du Soleil 4. 18357-1

Logement. A louer pour le 31 octobre 1907, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, au sous-sol. — S'adresser rue du Doubs 123, au 2^{me} étage. 18530-1

Logement. A louer, pour époque à convenir, logement moderne de 3 pièces et dépendances. Prix, 35 fr. par mois. — S'adresser rue du Grenier 37. — A la même adresse, on demande à acheter quelques fourneaux. 18550-1

Rez-de-chaussée. A louer un rez-de-chaussée, chaussée de 3 chambres, alcôve éclairée, corridor fermé. — S'adresser rue Léopold-Robert 82, au 2^{me} étage, de 2 à 3 heures après-midi. 18510-1

Sous-sol. A louer pour le 30 Mai 1908, un sous-sol pouvant être utilisé comme magasin ou un commerce quelconque. Ce local comprend 44 m², plus une cuisine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 18523-1

Chambre. A louer, rue Léopold-Robert 25, jolie chambre confortablement meublée, à personne honnête, solvable et travaillant dehors. 18521-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, pour le 1^{er} novembre, une jolie chambre meublée, à un monsieur solvable et de toute moralité. Prix avantageux. — S'adresser rue de la Charrière 51, au 1^{er} étage. 18564-1

Chambre. A remettre de suite petite chambre meublée. — S'adresser rue de la Charrière 5, au rez-de-chaussée, à gauche. 18432-1

Chambre. A louer une chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Paix 85, au 3^{me} étage, à droite. 18542-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à monsieur travaillant dehors et solvable. — S'adresser rue du Premier-Mars 15, au 2^{me} étage, à droite. 18538-1

Chambre. A louer de suite ou à convenir, à une demoiselle honnête, une chambre meublée, avec pension. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 18535-1

Chambre. A louer de suite, une chambre non meublée, à personne propre et tranquille; part à la cuisine. — S'adr. rue du Collège 12, au 2^{me} étage. 18552-1

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée, à monsieur ou demoiselle honnête. — S'adresser rue de la Serre 99, au 2^{me} étage, à gauche. 18551-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à 2 fenêtres. — S'adresser rue Numa Droz 11, au 1^{er} étage. 18533-1

BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

Tous les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, dès 8 heures du soir. A-39

Grand Concert de Piano - Solo

par M. TARTARINI
Programme très choisi.
Tous les Samedis soir: DÉBUTS de NOUVEAUX ARTISTES

— ENTRÉE LIBRE —
Tous les Vendredis, **TRIPES**

Restaurant des ROCHETTES

Le soussigné se recommande vivement à ses amis, connaissances et au public en général, pour une visite à son établissement. 15685-3

Bonne Charcuterie de la campagne
BONS VINS

FONDUES renommées
PETITS SOUPERS sur commande.
Service prompt et soigné.

Bière en bouteilles de la Brasserie ULRICH Frères.
O. ZEHR-CATTIN.

SALON de COIFFURE pour Dames.

Ouvrages en cheveux en tous genres.
Parfumerie. — Brosserie. — Savonnerie.
— Schampoings à toute heure.
— SÉCHOIR ELECTRIQUE —
Se recommande, 14406-42
M^{me} PERRET,
rue du Manège 14.

Cours de Cuisine

M. le Professeur MAILLARD donnera prochainement un Cours de 12 leçons au Local de l'Usine à gaz. On est prié de s'inscrire au Bureau. H-7863-c 18637-1

Brasserie du Terminus

RESTAURATION à toute heure.
Tous les jours, 17972-4

Choucroute garnie

Tous les SAMEDIS soir,
TRIPES
Se recommande, N. Kaufmann.

Hôtel de la Gare

— Tous les SAMEDIS soir —
dès 7 heures et demie

TRIPES à la Mode Neuchâteloise.

9973-22* Se recommande, Ch. Kohler.

HOTEL DE LA BALANCE

Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES

9972-48* Se recommande, Jean Knutti.

Quinquina Monnier
Cet extrait fluide, préparé suivant notre méthode spéciale, permet de préparer soi-même, immédiatement, un excellent vin de quinquina. 17420-19
Le flacon pour 1 litre : Fr. 1
Pharmacie Monnier Passage du Centre 4.

CUISINIÈRE

On demande pour tout de suite à Neuchâtel, une bonne cuisinière sachant le français et pouvant aussi s'occuper des divers travaux du ménage. 18738-3
S'adresser sous chiffres U. 1002 R., Union-Réclame, Neuchâtel.

Boulangerie Coopérative

VENDREDI 25 OCTOBRE 1907, à 8 1/2 h. du soir,
Assemblée générale extraordinaire
des Coopérateurs
à l'Amphithéâtre du Collège primaire
PAR DEVOIR

Le présent avis tient lieu de carte de convocation. 18603-1

RESTAURANT DU STAND DES ARMES-REUNIES

— Dimanche 27 Octobre 1907 —
dès 8 heures du soir,

Représentation Théâtrale et Concert

donnés par la
Philodramatique Italienne
avec le gracieux concours de
La Philharmonique Italienne

Blanche et Fernand
sur la tombe de Charles IV, duc d'Agrengento.
Drame en 5 actes.

Entrée 50 cent. Entrée 50 cent.
Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

Après la Représentation, **Soirée Familiale**
Aucune introduction ne sera admise après 11 h. du soir. — PRIVÉE. 18786-2

Société du Casino-Théâtre de La Chaux-de-Fonds

MM. les actionnaires de la Société du Casino-Théâtre de La Chaux-de-Fonds, sont convoqués en Assemblée générale pour le **Lundi 28 Octobre 1907**, à 8 1/2 heures du soir, au Foyer du Casino.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Conseil d'administration sur les comptes et la gestion de l'exercice 1906-1907.
- Rapport des vérificateurs de comptes.
- Nomination de 4 membres du Conseil d'administration et de 3 vérificateurs de comptes.
- Divers.

MM. les actionnaires pourront prendre connaissance du bilan et du compte de profits et pertes, chez M. Henri Grandjean, caissier du Conseil d'administration, où ils seront déposés à partir du 21 Octobre.
La Chaux-de-Fonds, le 17 Octobre 1907.
Le Conseil d'Administration du Casino-Théâtre.

MUSIQUE Cours d'élèves

La Société de musique L'HARMONIE TESSINOISE invite tous les jeunes gens, désireux de se vouer à l'art musical, à s'inscrire chez le président, M. Jean Piffaretti-Tissot, rue du Collège 87, d'ici au 15 novembre. 18487-1

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **Lundi 28 Octobre 1907**, dès 2 heures de l'après-midi, les marchandises et objets mobiliers ci-dessous désignés, seront exposés en vente, par voie d'enchères publiques, rue de la Boucherie 6, en cette ville, savoir : 18785-2
Des tables, des chaises et des bancs, des glaces et plusieurs tableaux, 1 grand lavabo, marbre blanc, 1 canapé, 1 régulateur, de la verrerie, 8 pièces vin rouge, ainsi que 25 bouteilles Chianti.
Les enchères auront lieu au comptant.
H-7386-c Office des Poursuites.

Photographie Artistique
E. COSTET
JAQUET DROZ - 54
près de la Gare.
859 - TÉLÉPHONE - 859.
PORTRAITS, Groupes, Sociétés.
N-9583 Procédés nouveaux.
Travail prompt et soigné
Prix modérés.
Travaux pour Amateurs.
Fournitures pour la Photographie.
17432-43 E. COSTET.

GUILLOCHIS RAYONS
sur or et argent
sont entrepris par l'atelier
Paul Jeanrichard, rue de la Loge 5 A
Chaux-de-Fonds. 18013-22

La
Compagnie des **MONTRES INVAR**
(Usine des Grétôts)
DEMANDE de suite 18669-3
l'aide-visiteur
d'échappements.

Brasserie du Globe

45, rue de la Serre 45. 9222-41
Samstag, Sonntag u. Montag
Abends 8 Uhr

Grosses Konzert

der Original-Schweizer Sängers und Jodler-Gesellschaft
Echo vom Sântis
2 Damen. 2 Herren.

DIMANCHE, dès 2 heures, MATINÉE
ENTRÉE LIBRE
Se recommande, Edmond ROBERT.
Choucroute assortie.

Café Montagnard
8, rue Léopold Robert-8.
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,

Souper aux tripes

18820-1 Se recommande.
HOTEL de la BALANCE
LA CIBOURG
DIMANCHE 27 OCTOBRE
à 7 1/2 heures du soir,
Souper aux Tripes

18708-2 Se recommande, Niederhausern.

Café Prêtre

Tous les SAMEDIS soir,
Sèche chaude
CROISSANTS fourrés.
18814-1 Se recommande.

Pension

Mme DELAHOAUX a transféré sa Pension de Jeunes Gens H-7366-c 18704-2
Place Neuve 4.
au 2^{me} étage.
Elle recevrait encore 2 pensionnaires,

Mouvements

C. BERNARD, Promenade 19
GRAVURE DE MOUVEMENTS
1029-24 Soignés et Ordinaires

SERTISSEUR

On demande, pour BIENNE, un sertisseur ou sertisseuse de moyennes sur machine. Place stable. 18493-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

RIDEAUX

en broderie de St-Gall, magnifique choix, du plus simple au plus riche, à un prix très avantageux. 18395-4
S'adresser rue du Nord 7, au 2^{me} étage.

PESEUX

A VENDRE ou à LOUER pour cause de départ une VILLA. 2 cuisines, 11 chambres, dépendances, eau, gaz, électricité, 2400 m. de terrain en jardins, vigne, verger, cour, tennis. Le tout en plein rapport, 2 m. forêt, 3 m. tramway, 20 m. Neuchâtel. Situation unique. Prix, 47 à 50,000 francs. — S'adresser à M. P. DUPUIS, à PESEUX. 17409-1

ACCESSOIRES
PRODUITS
PLAQUES
PAPIERS
APPAREILS
pour la
PHOTOGRAPHIE
Pharmacie **MONNIER**
10491-1 4, PASSAGE DU CENTRE, 4

ON CHERCHE A LOUER.
pour le 1^{er} Février 1908, si possible au centre de la Ville, un APPARTEMENT de 3 à 4 chambres, dont une indépendante pouvant être utilisée comme bureau. — Adresser les offres à M. Albert Jentzer, à Montier (Jura-Bernois). 18574-2

VACHE
A vendre une vache, une génisse d'une année, et un tas de foin pour distraire. — S'adresser chez M. Jean Schläppi, Eplatures-Jaune 3. 18643-2

Tournée G. Zeller

Casino-Théâtre de Chaux-de-Fonds
Bureau: 8 h. Rideau, 8 1/2 h.

Dimanche 27 Octobre, Seule Grande Représentation

avec le concours
d'Artistes des principaux Théâtres de Paris.
Le Grand Succès!

LE BOSSU

Drame en 5 actes et 10 tableaux,
de A. Bourgeois et Paul Féval.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera représenté, au
Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.
Billets à l'avance, au Magasin de tabacs et cigares VEUVE, au Casino. 18799-2
La location est ouverte.

GUILLOCHEUR

sur or est demandé de suite. — S'adresser par écrit sous chiffres P. F. 18806, au bureau de l'IMPARTIAL. 18806-3

Enchères publiques à Boinod

Pour cause de départ Mme Vuille-Kempff fera vendre aux enchères publiques, le **Mercredi 30 Octobre 1907**, à 2 heures du soir devant son domicile à Boinod, Café du Cheval Blanc : 7 tables, 20 chaises, bancs, lampes, cadres, verrerie, vins en bouteilles, liqueurs, meubles de ménage, bascule, outils aratoires, etc., etc. La vente se fera au comptant.
Le GREFFIER de PAIX,
G. Henrioud.
18801-4

GANTS

Gants de Peau
1^{re} qualité, Fr. 2.90 et 4.—
Gants de Peau
PERRIN, à Grenoble
Gants de Peau
blancs, longs, pour soirées

AU BON MARCHÉ

A. Lauterburg Fils, S. A.
Rue Léopold-Robert 41 18810-1

OCCASION

Peintures à l'huile

à vendre ou changer contre des montres, plusieurs tableaux à l'huile, différentes grandeurs, de plusieurs peintres renommés de Munich. 18825-2
Prix très avantageux.
WOLTER, Rue de la Serre 49,
au 11^{me} étage.

APPARTEMENT

A louer pour le 30 avril 1908, un bel appartement de 6 pièces, comprenant un atelier si on le désire, avec corridor, jardin, lessiverie, etc. chauffage central par étage; situé au centre de la ville. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18805-12

Miroir des Modes

NOVEMBRE 1907

Journal pratique pour la famille et indispensable à toute personne du métier, paraissant chaque mois.
Prix, Fr. 1.25 le Numéro.
Livrable à domicile sans augmentation de prix.

Librairie A. Courvoisier
Place du Marché.
Envois en dehors.